

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Les derniers rois du maquis



***Attiré dans un traquenard par un ami félon,
un proscrit corse va tomber sous les balles des gendarmes***

(Lire, page 3, notre grande enquête)

Réparation !

Un homme a passé treize mois dans une cellule. Une fois par semaine, il a pu causer dix minutes à travers les barreaux d'une grille avec deux ou trois personnes, ses proches... Il a souffert, physiquement et moralement... il a risqué sa liberté définitive, sa vie peut-être...

Et puis, il a comparu devant le jury, et l'accusation s'effondrant au fur et à mesure que se déroulaient les débats, l'avocat général lui-même renonça à la soutenir : l'homme était acquitté.

Le soir même, sans un sou — que représente le pécule, si l'on tient compte du tabac, des cigarettes, des quelques menues dépenses ? — il a été jeté dehors... la société s'en est débarrassée comme d'un chien, enfermé longtemps dans une cage... par erreur !

Que penser d'une législation qui permette qu'il en soit ainsi ? Le récent procès d'un jeune ouvrier, accusé d'avoir tué sa mère, et reconnu innocent, a attiré l'attention sur les lacunes de notre code.

Ces préoccupations ne datent pas d'hier ; il y a trente-six ans, la Chambre votait un projet qui prévoyait une indemnité en faveur de l'innocent, victime d'une longue détention préventive. Voté par la Chambre des Députés et rejeté par le Sénat, le projet sommeille depuis 1892...

Actuellement, seuls ont droit à une réparation pécuniaire, ceux qui sont légalement victimes d'une erreur judiciaire, et qui ont réussi à faire annuler leur condamnation par une instance en révision : pour ne pas prendre qu'un exemple, parmi les plus récents, citons le pharmacien Danjan condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir empoisonné sa femme avec de l'arsenic... Il passa quarante-cinq ans au bagne... En 1923, la Chambre criminelle reconnut son innocence, lui alloua une rente viagère annuelle de 12.000 francs et une somme de 20.000 francs. Lorsque, dans la solennité de son audience — rouge et or — l'effroyable erreur fut proclamée, Danjan n'était plus qu'une pauvre loque : il mourut peu après...

Mais il est si difficile de faire réviser un procès !

Au surplus, l'innocent, qui est acquitté, n'a droit à rien et ne peut rien réclamer.

Et cependant, nous sommes parvenus à l'époque où de grandes réformes judiciaires s'annoncent : celle qui consiste à protéger un peu plus l'individu en sanctionnant durement l'atteinte portée à sa liberté, est essentielle.

Elle s'impose et sans retard.

Sommaire

Page 2. Les derniers rois du maquis, par Paul Bringuier.

Pages 4 et 5 La ténébreuse affaire de « La Gazette du Franc », par M. Lecoq.

Page 6. Crime en mer, nouvelle inédite par Pierre Billotey.

Page 7. A travers le Monde.

Pages 8 et 9. Grands procès. Petites causes.

Un coup de théâtre aux assises de la Loire-Inférieure.

Page 10. Si vous voulez devenir un bon détective.

L'étrange figure de Rothslein, le roi du hasard.

Page 11. La vie tumultueuse du baron Reith, par Emile Condroyer.

Page 12. Notre grand référendum-Concours par Marcel Montarron.

Page 13. Détective Cinéma. Dans notre bibliothèque.

Page 14. La Série sanglante (suite), roman policier inédit, par S. S. Van Dyne.

Page 15. Détective - Mots Croisés.

Prochainement :

Dans les bouges des grandes capitales

LA LANTERNE SOURDE

La rébellion du jury

Il fallait voir le président Mangin-Bocquet, l'autre jour, lorsqu'il descendit de la chambre des délibérations du jury. Il était furieux. On jugeait un alcoolique qui, un soir de décembre, l'an dernier, avait tranché la gorge d'une fille...

Les jurés voulaient accorder le sursis. La Cour ne voulait pas : alors les jurés décidèrent de « faire défaut » et se refusèrent à juger...

Le fait était ahurissant : M. Mangin-Bocquet menaçait les jurés de les condamner : on entendit les bruits de la discussion...

Enfin, tout s'apaisa : et en fin de compte, ce furent les jurés qui triomphèrent.



Le faux chirurgien opérait... comme un vrai !

Le jeune Johann Stampfl, originaire de Prague, en Tchécoslovaquie, n'a que vingt-deux ans, mais il promet. Tant d'autres ont la folie de l'uniforme militaire chamarré de décorations, ou celle du cinéma. Lui a dirigé ses ambitions vers la science chirurgicale. Son rêve serait d'être pris pour un grand docteur.

Que ne poursuit-il ses études?... C'est bien plus simple de tabler sur la crédulité humaine. Depuis l'âge de dix-huit ans — cela fait donc quatre ans, déjà — Johann Stampfl se fait passer pour un vrai chirurgien sous les noms divers : Pe, Orhenstill, Bor, et Net. Il aime les noms brefs, d'une façon générale...

On ne l'aurait jamais découvert, car il n'est pas plus maladroit qu'un autre et n'en tue pas plus, s'il n'avait eu, déjà en 1926, la malencontreuse idée de voler deux microscopes, ce qui lui valut 13 mois de prison.

Il disparut de la circulation. On le retrouva dernièrement, alors qu'il avait volé des livres de médecine à un éditeur.

Depuis 1926, il avait recommencé à arriver délibérément dans n'importe quel hôpital de Prague, d'importer revêtu du tablier blanc de l'opérateur, et respecté de tous, pour charcuter sur la table classique, le premier malchanceux qu'il désignait d'un air impératif !...

Le plus drôle est que, extrêmement adroit, il réussissait neuf fois sur dix, et qu'à deux reprises il opéra de remarquables transfusions du sang !...



Les dupes dupés

La lutte n'est pas terminée entre la Sûreté Générale et l'Action Française. Au contraire, et le directeur des Services administratifs de la Sûreté qui sait comment on fait de la bonne police, s'efforce de trouver des indicateurs dans les milieux royalistes, parmi

les camelots du Roy. Ce n'est pas chose aisée car on n'entre pas dans le Parti du Roy comme dans certains partis sans partisans. Le jeune intronisé fait, pendant de longs mois, l'objet de sévères enquêtes ; on le surveille, on le suit. Gare à lui s'il n'est pas d'une orthodoxie totale. Le moindre mot imprudent suffirait à le faire chasser. C'est une des raisons pour lesquelles le recrutement des indicateurs royalistes est très difficile.

Depuis quelques mois, le directeur des Services administratifs se réjouissait. Il avait trouvé dans le personnel du Ministère de l'Intérieur l'homme qu'il lui fallait : ayant des relations à l'A. F. il pouvait donner des renseignements sur l'A. F. à la Sûreté Générale et fournir à l'A. F. de faux « tuyaux » sur la Sûreté.

Pendant quelque temps, tout alla bien. L'indicateur remplissait sa mission fort convenablement pour la Sûreté au seul dommage de l'Action Française.

Un matin, il pénétra chez le directeur. Il était très ému.

— J'apprends, dit-il, que l'Action Française vient d'envoyer une caisse de grenades dans une villa isolée, gardée seulement par un vieux jardinier. Cette villa qui appartient à un ligueur d'Action Française est située entre Morel et Fontainebleau.

C'était là renseignement d'importance. On fait un « complot des panoplies » avec moins que cela.

Le directeur des Services administratifs dépêcha donc rapidement deux commissaires du contrôle des recherches qui ne tardèrent pas à retrouver la mystérieuse villa et son vieux gardien, le jardinier.

Celui-ci ne fit pas de difficultés pour donner le nom du propriétaire de la villa. Il s'agissait bien d'un ligueur d'Action Française.

Il reconnut aussi qu'il avait reçu dernièrement de Paris une caisse extraordinairement lourde, sur laquelle était écrit ce mot : Fragile. Le brave homme ne savait pas ce que contenait la caisse mais il était étonné qu'une chose fragile pût être aussi lourde. Les policiers en savaient déjà long. Il ne s'agissait plus pour eux que de voir le contenu de la caisse. « Pas de gaffe » leur avait dit le patron, « allez-y mollement ».

Ils y allèrent mollement. Ils commencèrent par griser le vieux jardinier et, la nuit, ils s'introduisirent par effraction, comme de simples malfaiteurs. Ils fouillèrent les pièces, les meubles et finalement s'attaquèrent avec précaution à la caisse infernale.

Quand ils eurent fait sauter le couvercle et qu'ils eurent rejeté les papiers qui cachaient les grenades, ils regardèrent anxieusement : la caisse était pleine de pavés.

L'Action Française n'était pas arrivée à ses fins. Elle eut ainsi la preuve d'un fait qu'elle soupçonnait déjà : qu'un de ses membres renseignait la Sûreté et ce membre, connu grâce à ce stratagème, a été expulsé un peu brutalement des

bureaux de la rue de Rome lorsqu'il y revint après l'aventure de Morel. Mais elle ne réussit pas à aiguiller la police sur un faux complot.

De leur côté, les deux commissaires étaient triomphants et ils reçurent de chaudes félicitations de leur chef qui s'applaudissait de n'être pas tombé dans le piège tendu par l'Action Française et de n'avoir pas déclenché, à la légère, une affaire qui eût tourné à sa confusion.



Un pseudo avocat

On parle en ce moment au Palais d'une étonnante histoire : depuis deux ans, devant le tribunal des pensions du département de la Seine, plaideait un avocat qui, parait-il, ne serait pas... avocat.

Il connaissait remarquablement ses dossiers et avait acquis auprès du tribunal une légitime autorité : il s'était présenté comme secrétaire d'un député socialiste qui est actuellement en difficultés avec son parti, à propos d'une histoire de titres allemands où est impliqué le fils d'Hugo Stinnes.

L'avocat en question, sur lequel le conseil de l'Ordre fait en ce moment une enquête, se prétend inscrit à un barreau de province, mais les premières vérifications ont été négatives...

Attendons la suite...



Comme dans un roman de Walter Scott

M. Holland Harroop, inspecteur d'une compagnie d'Assurances anglaise, est un homme d'honneur.

Au mois d'août dernier il fut enlevé par des bandits près de Dublin et relâché ensuite moyennant une rançon.

Les bandits furent arrêtés il y a quelques semaines. M. Harroop fut cité comme témoin.

— Les reconnaissez-vous ? demanda le juge.

— J'ai donné à ceux qui m'avaient séquestré ma parole d'honneur que je ne les dénoncerai pas. Je ne puis rien vous dire.

— Mais vous serez poursuivi vous aussi !...

— Faites donc. Je suis Anglais et les Anglais tiennent leur parole, même vis-à-vis des brigands.

Le tribunal interrompit la séance pour délibérer sur ce cas. Il décida de poursuivre M. Harroop « pour avoir offensé la justice ».

Mais les deux bandits touchés par tant de générosité le relevèrent de sa parole donnée... M. Harroop fut relâché et ses ravisseurs condamnés à 15 mois de prison chacun... avec félicitations du jury.

Quelques collaborateurs de DÉTECTIVE



Paul BRINGUIER



(Photo Henri Manuel)
Marcel ACHARD



(Photo Henri Manuel)
Pierre BILLOTEY

Détective-Club

Pour satisfaire aux suggestions intéressantes des milliers de correspondants qui ont accueilli avec enthousiasme notre projet de **Détective-Club**, le Grand Hebdomadaire des faits divers se trouve dans l'heureuse obligation d'amplifier son programme initial.

Au lieu d'être un simple club, dont le cadre étroit léserait la majorité de nos amis, dispersés sur toute l'étendue de la France, **Détective-Club** sera formé d'une série de services spéciaux, sous la direction d'un comité d'experts éminents, et qui seront à la disposition de tous nos lecteurs.

L'organisation technique de ces services, le désir que nous avons d'étudier avec soins tous les projets qui nous ont été soumis, tout en restant fidèle à notre but :

**DISTRIBUER
INSTRUIRE
AIDER**

nous fait reporter au 15 janvier 1929 la date que nous avions prévue pour la fondation de **Détective-Club**.

Que tous nos amis prennent patience. Nous les remercions de leur chaleureux empressement qui fera de **Détective-Club** un service unique en France.

Distraction

A la 10^e Chambre : on juge une affaire d'accident d'automobile ; il est tard ; le rôle de l'audience est encore très chargé, le président voudrait bien ne pas manquer son bridge...

Un témoin dépose : c'est l'expert. Vite le président prend un rapport et lit les conclusions.

— Vous en maintenez les termes, n'est-ce pas, M. l'expert ?

— Parfaitement.

— Deux côtes brisées, la jambe gauche fracturée...

L'expert lève les bras au ciel : il y a erreur : le président, qui n'a pas écouté sa déposition, l'a pris pour le médecin-légiste et a pris pour le rapport technique de l'ingénieur, il a lu l'examen de la victime...

Tout le monde s'esclaffe : on a bien du mal à faire comprendre au président sa distraction !

PASSE-PARTOUT.

UNE Bonne Affaire

A partir d'aujourd'hui **DÉTECTIVE**

tient à la disposition de ses abonnés une prime magnifique.

Qui ne connaît la célèbre et passionnante collection des « Chefs-d'Œuvre des Romans d'Aventure » ?

Les ouvrages qui la composent, signés des noms les plus connus, les mieux aimés, ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques.

Nos abonnés trouveront, page 15, tous les titres des livres déjà parus dans cette collection. Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ;

3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;

1 volume pour l'abonnement de trois mois.

Ils les recevront aussitôt à leur domicile (frais de port à leur charge).

ATTENTION ! Devant l'afflux des abonnements qui, chaque jour, nous parviennent, nous avons décidé de limiter à 5.000 le nombre des premiers abonnés qui pourront bénéficier de notre prime.

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

1 Franc
DÉTECTIVE
16 pages

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef

Nos grandes enquêtes

Les derniers rois du Maquis

La grande lignée des bandits corses est-elle en train de s'éteindre?

La Trifoglioticcio



Vous rappelez-vous, lieutenant Carabini ? Je vous donne ce nom synthétique parce que vous êtes en passe d'être nommé capitaine et qu'il suffit de peu de chose pour que soit rayé un nom sur le tableau d'avancement.

Mais votre anonymat établi, vous rappelez-vous ? Nous buvions de la menthe blanche à la fontaine de Trifoglioticcio, à trois kilomètres au-dessus du golfe d'Ajaccio.

L'auberge, de pierres sèches, tenue par un ancien berger, très vieux, et sa fille, très belle, était sur un rocher, entre trois oliviers, entre deux chemins, devant une croix et, loin, on voyait les îles Sanguinaires, un peu plus pâles que d'habitude, parce que le crépuscule était particulièrement doux.

Vous êtes né dans l'île, lieutenant Carabini, mais c'est sur le continent que vous êtes devenu gendarme, par les écoles, et c'est je crois le mois dernier que vous êtes revenu à la brigade d'Ajaccio, avec votre double chevron d'argent sur la manche. Vous rapportiez des idées de là-bas, et dans



Une Colomba moderne.

vos cantines des livres du professeur Balthazard, sur le crime, sa psychologie, ses formes comparées, tout un arsenal de principes législatifs et de conclusions scientifiques. Vous étiez fiancé à la fille d'un juge de Marseille. Et vous avez du mal à vous faire aimer de vos hommes et du pays.

Vous vous rappelez ? Il y a cinq ans de cela. Avec nous, il y avait Anto, un brigadier, lourd et dur, corné au soleil du maquis, qui n'était sorti de son canton qu'un seul jour, quand son fils avait épousé une fille de Bastia. Nous buvions cette menthe blanche tous les trois. Deux hommes sont entrés, qui se sont arrêtés net au milieu de la pièce en nous voyant.

Ils avaient des pantalons de velours et de grosses chemises et une cartouchière autour du gilet avec des fusils doubles à l'épaule. Des barbes de huit jours et des pipes. Il y eut un silence de vingt secondes et ce silence je l'ai senti terrible. Anto, les mâchoires contractées, les yeux bas, était figé, les deux hommes semblaient attendre un geste.



Touché... L'homme blessé à mort git sur la route.

— Alors, bonne chasse ? avez-vous demandé d'une voix joyeuse ?

L'aubergiste et sa fille, collés contre un mur tremblaient. Vous seul ne paraissiez pas inquiet. Les autres ont éclaté de rire et se sont assis, face à nous, leurs fusils appuyés contre la table. Anto a vidé d'un coup son verre, s'est penché vers vous :

— Vous connaissez ces deux-là, mon lieutenant ?

— Non ma foi !

— C'est Natalucci et Sansonetti, deux partisans de Romanetti, qui ont quitté sa bande il y a deux mois. Contumax tous les deux !

Vous avez blémi de saisissement, lieutenant Carabini, vous avez recroquevillé vos jambes bottées sous la chaise comme pour prendre un élan, vous avez mis la main droite à votre ceinture, à votre revolver. Anto, calme, vous a regardé dans les yeux.

— Comme vous voudrez, mon lieutenant, Mais nous allons ce soir mourir pour rien. En admettant que nous ayons le temps de tirer les premiers nous les manquerons sûrement et eux ne nous manqueront pas. On ne prend pas un bandit à l'improvise, croyez-moi.

Il y a eu un autre silence. Natalucci avait appelé la fille du cabaretier et lui caressait la nuque en soupesant le lourd chignon roux. Et brusquement vous avez tourné le dos à la table où l'on riait, vous avez commandé à boire de nouveau. Oh ! je sais bien que vous étiez fiancé à la fille du juge et que la médaille militaire, vous aviez le temps de la gagner, même à titre posthume !

Elle était bonne, d'ailleurs, cette menthe que l'eau fraîche de Trifoglioticcio troublait à peine. Mais enfin, vous vous rappelez, lieutenant ?

Appiétto

Il n'y a pas très longtemps que nous nous sommes revus, lieutenant. Vous êtes marié. Vous avez grossi un peu, votre teint est cuit, vos cheveux sont courts et drus. Vous avez une moustache. Vos pantalons d'uniforme, blancs, vous les gardez trois jours, alors que vous en changez tous les matins, autrefois.

Et parce que chez vous, Mme Carabini nous a servi de la menthe blanche, nous avons souri en même temps. Vous avez dit doucement, répondant à ma question muette « Natalucci a été "détruit", il y a déjà longtemps. Son ami Sansonetti était resté sous une balle de mousqueton, le premier, au hasard d'une rencontre avec un de mes hommes. Natalucci abandonné de tous, renié par Romanetti, son ancien protecteur, vivait misérablement à Appiétto, son village. Nous lui avons tendu une souricière. Il l'a décelée, il s'est rué à l'attaque, il a tué un maréchal des logis, Gadal, il a pu croire un moment qu'il échapperait cette fois encore. Mais Anto, vous savez le brigadier Anto, l'attendait derrière un olivier sur le chemin. Et quand Natalucci est passé, sanglant, râlant de colère, bras troué de balles pendant, son parabellum dans l'autre main, courant aveuglé de rage et de douleur vers la montagne, Anto a avancé le canon de son mousqueton et au passage lui a doucement mis une balle dans le cœur ! »

Vous avez ajouté : « Pauvre Gadal, pauvre Natalucci ! ». Et j'ai compris alors que vous n'étiez plus le jeune officier tout frais revenu du continent, que le vent du maquis était passé sur vous, que l'île vous avait repris, que son goût, son sens vous avaient pénétré. Et c'est de vous que depuis cette soirée je tiens cette image de la Corse et d'Eux.

Le cœur dans une main et le fusil dans l'autre

— Si vous demandez à un habitant : Combien y a-t-il de bandits en Corse, il vous répondra : « De 10 à 500 ». Et il ne mentira pas. Comment les compter et pourquoi ?

Enfermés dans leur île, les Corses ont pu, on dû accumuler depuis des siècles des réserves de passion. Que Paoli ait violé la fille d'Antonelli, il y a deux cents ans, que les deux familles aient gardé la même maison voisine et Antonelli tirera avec jouissance le couteau contre Paoli, aujourd'hui à la première occasion. Ou si Paoli est de mœurs pacifiques, il se présentera aux élections municipales, pour la seule raison qu'Antonelli s'y présente aussi.

C'est le principe de la Vendetta. Même quand l'objet et l'adversaire se sont perdus à travers la

tradition, le Corse conserve le sens de la colère, de l'orgueil outragé, du geste de vengeance. Si vous y ajoutez qu'on a là-bas, d'ordinaire, l'âme bien trempée et le goût du risque, vous comprendrez que le mot bandit n'ait pas la même valeur que partout ailleurs, que les Corses avec leur inclination pour le fonctionnarisme aient fait de la révolte aux lois une institution populaire. Que les vocations nées du même germe soient choisies au hasard de la chance personnelle. Et si je ne vais pas jusqu'à dire que c'est peut-être une question de zodiaque qui a empêché Romanetti de devenir préfet de police et M. Chiappe, coureur de maquis, je ne sais pas s'il aurait fallu un gros caprice de la destinée pour que Anto soit bandit et Natalucci gendarme.

Ce qui a sauvé beaucoup de bandits, mais ce qui a fait perdre son sens au banditisme, c'est qu'ils aient été trop sympathiques, trop séduisants. La légende s'est emparée d'eux, puis la littérature. Pris au mirage de l'admiration qu'ils soulevaient, ils se sont crus nécessaires au pittoresque du pays, ils se sont crus officialisés, presque admis. Ils ont tourné au cabotinage, ils ont perdu leur passion pure et jusqu'à leur grandeur. Mérimée avait commencé de les gâter. Les écrivains, les journalistes qui sont allés les voir dans leurs retraites, qui les ont décrits, photographiés, célébrés, ont fait tomber tout le beau masque. Les agences de voyage prévoyaient presque, il y a trois ans, sur leur prospectus, une partie de poker avec Romanetti, une soirée avec Spada. Grisés, amollis, défigurés, presque désarmés par la confiance, tous les deux sont tombés, comme des bandits certes, et noblement, mais comme des débutants. Avec eux s'est éteinte la grande lignée. Le banditisme Corse a perdu ses seigneurs. Il végète, il va mourir.

Nonce Romanetti

Il avait hérité du prestige des Bellacoscia qui furent au siècle dernier les maîtres du maquis. Pendant soixante quinze ans, de père en fils, ils gardèrent la couronne et la liberté. Tous moururent au soleil, de la mort qu'ils avaient choisie. Le dernier, avait une grande barbe blanche d'apôtre, quand on décida de s'en débarrasser. Il fallut mobiliser une compagnie du 112^e d'infanterie, une batterie d'artillerie et trois brigades de gendarmes. Ses partisans, ses amis furent dispersés ou pris. Lui, à la fin, touché, posa son fusil à baguette contre un arbre, entra dans un fourré, s'y coucha et mourut heureux.

Romanetti avait tué un marchand de bœufs qui l'avait injustement fait condamner à trois ans de prison. Quand, réfugié au maquis, il eut exécuté un bandit traître et voleur, quand il eut abattu trois ou quatre gendarmes, sa popularité devint immense. Il tenait la montagne près de Calcatoggio, dans l'arrondissement d'Ajaccio et il la tint pendant 18 ans.

Il respectait les lois de l'honneur et le code des bandits, c'est-à-dire qu'il protégeait les paysans contre les voleurs, les mauvais larrons, les détresseurs sans envergure, qu'il respectait leurs biens et leur femme : à son tour il recevait d'eux l'hospitalité, le silence, l'aide.

Après la guerre sa puissance était demeurée étonnante. Il était un des plus gros propriétaires du canton, il pesait sur les élections, il était l'orgueil et la richesse du pays, presque sa sécurité. Les gendarmes désiraient ardemment le prendre, mais ils se sentaient faibles devant le terrible

Nonce et ils préféraient ne pas s'aventurer là où on le signalait. Par ailleurs ils savaient que là où était Romanetti la police du pays était bien faite.

On venait le voir d'Amérique. Il eut des entrevues avec des députés, avec des préfets. Il aimait les femmes, le vin, la vie.

Il avait rassemblé autour de lui une bande de guides, de partisans qui lui parlaient comme à un roi, qui le protégeaient et l'enseignaient. Son orgueil devint mesuré. Il griffonnait partout, sur des lettres, sur des proclamations, sur des cachets, l'N gigantesque de son prénom, Nonce, et il souriait quand on lui rappelait qu'il avait la même initiale que Napoléon. Il put se croire invincible.

Il tomba sous la balle d'un traître, d'un paysan, une nuit du printemps 1926 qu'il revenait à cheval vers une de ses retraites, libre, joyeux, plein de rêves et de force. Un coup de fusil partit d'un buisson. On lui avait même refusé la joie suprême de tomber en luttant, face aux gendarmes.

A l'aube, ceux-ci prévenus, vinrent cribler de coups de mousqueton le corps déjà froid. Ce fut la parade, la version officielle du bandit surpris et tué par les gens de la brigade d'Ajaccio.

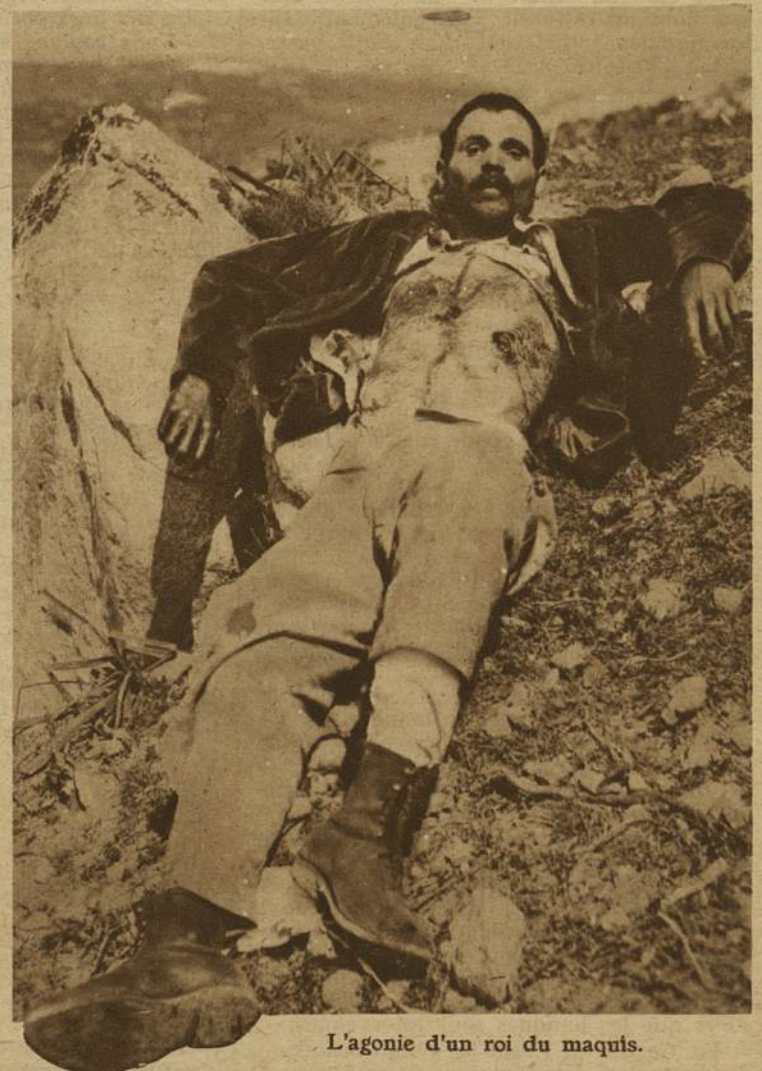
Mais personne ne fut dupe dans l'île. Et on n'osa pas décorer les gendarmes.

Spada

Romanetti tenait le maquis au sud. Spada le tenait au nord. A celui-là il n'était rien arrivé de personnel. Un jour, à Sari d'Orcino, près de Bastia, des gendarmes avaient voulu arrêter un de ses amis Rutigli. Spada avait tué les gendarmes et suivi son ami au maquis. Ils étaient tous deux jeunes et farouches. Ils n'admettaient ni compagnons, ni guides. Un jour Rutigli fut pris. Resté seul, Spada erra en bête sauvage, refermé sur sa passion de la liberté et sur le souvenir de son ami perdu. On le fit se rencontrer avec Romanetti. Les deux hommes ne se plurent pas. Spada retourna à son maquis. On avait envoyé Rutigli au bagne. Privé de ce qui avait été la lumière de sa vie de revolté, sa seule tendresse, cette amitié, Spada se laissa affaiblir. Les gendarmes l'abattirent comme un sanglier, dans une embuscade, sans beauté.

Le crépuscule des bandits

Où sont les grands fusils du maquis ? Les Bellacoscia sont morts. Romanetti est mort, Spada est mort. Natalucci est mort. Etori, Quilgini, Pianelli, Renucci, Calistri, Tomassi, Lucchini, Milossani, Milfoliri, Gimeani, Micaelli sont morts, pris, dispersés, privés de leur influ-



L'agonie d'un roi du maquis.

ence et de leur auréole. Les gendarmes engraisent. La vie moderne et la littérature ont tué la légende.

Et c'est, lentement, son visage pathétique qui laisse se perdre, avec sa passion, l'île de l'amitié et de la mort.

Paul BRINGUIER

Page 12

NOTRE GRAND REFERENDUM-CONCOURS



La façade de l'immeuble de la "Gazette du Franc", rue de Provence.



Accompagnée des policiers, Mme Hanau sort des bureaux de "l'Interpresse"

La ténébreuse affaire de la "Gazette"...

L'affaire de Panama, par son envergure, par le nombre et les qualités des victimes et des complices étonna la fin du siècle dernier. Les escroqueries de Rochette furent admirées à leur valeur. La prodigieuse aventure de la *Gazette du Franc*, dépasse l'une et l'autre par les puissances qui entourèrent et soutinrent l'édifice de carton et qui se trouvent ébranlées par la chute inévitable. En définitive, on ne peut la rapprocher et la comparer, dans le passé, qu'à celle de Law qui crut pouvoir confondre la fortune de l'Etat avec la sienne, qui sut amonceler devant sa boutique dans la tortueuse rue Quincampoix, tout le Crédit de la France et dont la faillite éclatante ruina une nation pour un demi-siècle.

Par leur journal à double visage, par leurs amis, les trafiquants de la rue de Provence s'appuyaient sur le Parlement, le Sénat, des Ministères, la Société des Nations, pour étaler aux yeux éblouis de Monsieur Petit Rentier, la proie éternellement guettée. Et la petite femme boulotte qui a dû se sentir du génie, peut encore rêver dans sa cellule de Saint-Lazare que son nom ne resterait pas seulement dans les annales judiciaires, mais qu'il passerait à l'histoire.

Le scandale a éclaté le premier décembre avec la rapidité d'une catastrophe. En deux jours, la façade magnifique de la *Gazette du Franc*, s'est lézardée du haut en bas. L'étonnement qu'on en conçut faillit tourner à l'indignation. Des gens sensés murmurèrent que toutes les banques en étaient là, qu'une entreprise financière quelconque dont on arrêterait ainsi brutalement les opérations aurait un bilan déficitaire, que c'était fausser le sens même des choses de la Bourse que de ne pas tenir compte des spéculations à espérances lointaines, qu'enfin, on assassinait pour de mystérieux motifs supérieurs, une affaire qui n'était pas pire que les autres. On évoqua le souvenir de ce très grand constructeur d'automobiles, qui fut secouru par le Gouvernement, au moment où il allait être acculé à la faillite et qui put ainsi remonter le courant. Ces gens sensés disaient à des sottises. L'affaire était une escroquerie. Et pourtant, ils avaient raison : c'était bien un assassinat.

Il y a déjà six mois, M. Barthou, qui gérait à la fois la Justice par son mandat officiel, et à ce moment là l'Intérieur par intérim, fut prévenu que l'étiquette de la *Gazette du Franc*, couvrait une formidable escroquerie. M. Barthou sourit.

Trois mois après, on lui renouvela le confidentiel avertissement. Cette fois, il faillit se fâcher contre les pessimistes. Il y a quinze jours, à la veille de l'accident, il affirmait encore que l'affaire avait les reins solides. Il avait dû en convaincre M. Poincaré qui n'était pas très chaud au début pour déclencher le scandale. C'est eïrs que les banques sont intervenues.

La *Gazette du Franc* les gênait beaucoup, les banquiers. Les centaines de millions qui ne passaient pas par leur coffre, ces bas de laine qui glissaient à la barbe de leurs courtiers, hantaient leurs nuits. Ils attendaient une occasion pour étrangler ce concurrent séduisant et amical. On la leur offrit gentiment.

M. L. L. Klotz, ministre des finances de M. Clémenceau, grand trésorier de la victoire, l'homme qui croyait que l'Allemagne paierait donnait depuis quelques mois de graves inquiétudes à ses amis et au Gouvernement. La caisse de l'Etat lui ayant été retirée, il gérait la sienne avec une étonnante

désinvolture. Plusieurs fois déjà on avait du apaiser des créanciers insolents qui menaçaient de malmener devant l'opinion, cet ancien grand argentier. Sa vie partagée entre les champs de courses et les loges de vedette de music-hall, M. L. L. Klotz continuait à ignorer les rapports qui existent entre les carnets de chèques et leurs dépôts en banque et à oublier qu'il convient de renouveler plus souvent ceux-ci que ceux-là. Bref on vint un de ces matins avertir en toute hâte M. Poincaré que le sénateur imprudent avait une ardoise de huit millions chez les book-makers et un petit million de chèques sans provision dans les poches de diverses personnes impatientes.

On ne peut pas, pour le prestige et le crédit du régime, laisser courir une telle aventure à un ancien ministre des finances. M. Poincaré fit mander trois banquiers, israélites tous les trois, puissants tous les trois.

« Il faut sauver Klotz une fois encore, leur dit-il. »

Les trois banquiers firent la grimace. « Allons, insista le président, vous n'allez pas abandonner un ancien ministre, un coreligionnaire. Ayez un bon mouvement. »

Un des trois parla pour les autres. « Nous voulons bien couvrir Klotz, mais il nous faut une garantie et une compensation. La garantie c'est la disparition de l'insouciant tireur de chèques de la circulation. La compensation c'est la mise en accusation de la *Gazette du Franc*. »

M. Poincaré hésita. Puis il pensa que Klotz était un vieux compagnon des luttes politiques et que les gens de la *Gazette* étaient au fond des fripouilles.

« Soit, dit-il. »
Et l'engrenage se mit en marche.

Cependant que l'on alertait la section financière du Parquet, la Presse, prévenue confidentiellement, se hâtait pour prendre les devants et s'attirer tout le mérite de la noble divulgation. Une revue hebdomadaire de finance, lâcha le premier mot. Chez les quotidiens, ce fut le parfumeur-journaliste qui fut prêt le premier. Les rumeurs se firent menaces : Mme Hanau, crut encore quelques heures qu'elle remonterait le courant. Elle voulut acheter le silence elle offrit de beaux bifsteaks aux premiers loups accourus. Les loups voulaient toute la pièce. Le scandale flamba. M. Pachot, chef de la section financière du Parquet fit inscrire par son secrétaire, en belle ronde, sur une chemise de carton : « Affaire *Gazette du Franc*. »

L'affaire était dans le sac. Les trois banquiers avaient leur compensation.

Ils ont eu aussi leur garantie, M. L. L. Klotz, « dont l'état de nervosité et les risques de fatigue cérébrale inquiétaient son entourage a été conduit dans la maison de santé de la Malmaison. »

On ne parlera jamais plus de lui.

Il dut y avoir un moment, une minute précise où Marthe Hanau sentit que la partie était perdue. Et elle est trop intelligente pour ne pas avoir instantanément prévu toutes les conséquences de sa chute, trop habituée aux coups durs, pour avoir perdu sa lucidité et son courage. Elle a dû à cette minute, fermer les livres de comptabilité désormais inutiles, s'asseoir dans un fauteuil, allumer une de ses éternelles cigarettes et se retourner vers son passé, son étonnant passé d'aventurière.

Elle seule, Balzac l'eut aimée. Les autres, tous les autres, sont de pâles comparses, des pantins entre ces mains molles et grasses de femme. Son mari, elle lui enjoignit de divorcer dès que le ménage eut fait

connaissance avec la justice, il y a longtemps, pour pouvoir reprendre librement son élan sous son nom de jeune fille. Et elle le garda auprès d'elle, associé patient, effaré, résigné, parce qu'une femme, si forte qu'elle soit, a toujours besoin d'un homme, par instinct physique, même s'il ne lui sert que de passe-mauvaise-humeur, seulement pour la sécurité animale, que donne son inertie et sa présence.

De menues escroqueries comme celle du « Tube du soldat » n'avaient fait qu'exciter l'appétit de Marthe Hanau. Quand elle conçut l'idée d'une vaste « sucée » de la petite épargne sous la façade d'une grande œuvre de politique financière nationale et d'économie internationale, elle dut s'admirer. Elle usa du mot éblouissant « le franc » à une époque où il était le souci de tous les français et ce fut son vrai trait de génie. Pourtant les débuts ne furent pas faciles.

La *Gazette du Franc*, en effet, n'a pas toujours connu les immeubles somptueux de la rue de Provence, les puissants appuis politiques ou journalistiques qu'elle avait réunis récemment.

Au début de 1926, elle était encore installée rue Marivaux. Pas de succursales en province ; une dizaine d'employés seulement. Puis, elle vint, 94, rue Saint-Lazare et s'appela alors le « Groupement technique de gérance financière. » Mme Hanau, dirigeait la toute petite banque d'affaires qui ne comptait pas plus de vingt succursales et de cent employés. M. Charles Bertrand s'occupait de la partie journalistique. Les fins de mois étaient pénibles. Les secrétaires, les dactylos, les comptables ne passaient pas régulièrement à la caisse le 31. Des clients se plaignaient, d'aucuns 94, rue Saint-Lazare, d'autres au parquet.

Les clients grincheux qui n'allaient pas jusqu'au quai des Orfèvres, mais s'arrêtaient rue Saint-Lazare, étaient reçus par un démarcheur parisien, M. P... qui, plus tard, tint à la *Gazette du Franc*, la rubrique



Marthe HANAU
Présidente de la "Gazette du Franc"
et surnommée
la "Grande Catherine de la Finance".



A l'aube, l'heure légale arrivée, les policiers vont sonner à la grille de la villa de Mme Hanau.



M. Lazare Bloch entre dans le cabinet du juge d'instruction.



Le hall d'entrée du somptueux hôtel de la "Gazette du Franc".

...ou les requins se mangent entre eux



M. Pierre AUDIBERT

dont l'entregent et les hautes relations politiques et diplomatiques donnèrent à la "Gazette du Franc et des Nations" son autorité.

hippique, M. P... était un homme d'âge, insinuant et doux. Il savait parler aux plus fureux qui repartaient calmés et souvent même contents. Mme Hanau était la directrice, mais alors la fameuse Mme Joseph jouait aussi un rôle prépondérant. La première ne ménageait pas toujours les clients. La seconde, plus effacée, plus souple, revoyait les circulaires adressées aux clients, les corrigeait et parfois, on l'entendit élever la voix: « Marthe ! cette circulaire est idiote. Je t'assure qu'il ne faut pas envoyer ça ». Et le belle Delphine Joseph, donnait l'ordre qu'on la refit. C'était elle, en fin de compte qui donnait le bon à tirer.

On a expliqué partout le mécanisme de l'opération. C'est le système usé de la cascade de sociétés en apparence différentes, en réalité à même comptabilité générale. On attire les souscripteurs et on verse les intérêts, voire leur capital à chaque porteurs d'actions d'une des sociétés avec du « papier » d'une des autres. C'est simple comme un tour de passe passe de prestidigitateurs en roulotte. Mais le système ne se soutient que grâce à un énorme crédit et une confiance illimitée.

L'un et l'autre avaient été établis par Marthe Hanau de maîtresse façon. En gardant un journal à tendances sociales et pacifiques, en le faisant diriger par des hommes de valeur, connus et estimés et qui certainement, au début, ne voient pas plus loin que leur nez, en s'attirant une collaboration éclatante elle imposa à l'admiration générale le titre de la firme. En même temps, en devenant en quelque sorte l'organe officieux de la Société des Nations elle s'installait dans ce vaste champ presque en friche de la diplomatie utopique et sentimentale, elle y trouvait des ressources presque inépuisables de crédit moral et de crédit palpable.

Les représentants français à Genève furent séduits, ils se laissèrent prendre comme de

simples petits rentiers du Pas-de-Calais ou de la Lozère. Ils couvrirent Marthe Hanau de leurs autorités. Leur effacement à l'annonce de la catastrophe fut pitoyable. Des démissions sensationnelles n'ont peut-être pas d'autres causes quelques-uns d'entre eux s'étaient fait les courtiers inconscients de l'ambitieuse présidente au caravansérail naïf et riche de Genève. Grâce à eux la farce de la Gazette du Franc reçut de la grave et infailible Société des Nations une subvention annuelle de quinze millions !

...

Lundi, 3 décembre, Marthe Hanau voyait M. Pachot et des experts entrer dans son building de la rue de Provence, parcourir les quatre vingt bureaux, perquisitionner, examiner les livres. Cette nuit là elle la passa encore dans son hôtel particulier de Boulogne, des policiers l'assiégeaient déjà, installés devant la grille.

Au jour, à sept heures ils sonnèrent. Elle descendit. Il bruina. Malgré son cran elle dut frissonner.

Un peu plus loin, à Neuilly on cueillait le gros Lazare Bloch, pleurnichard, dans les bras de sa maîtresse.

Après leur arrestation, ils furent conduits tous les deux 124, rue de Provence, au siège social de la Gazette du Franc.

Pendant que M. Pachot interrogeait Mme Hanau au 2^e étage, M. Bloch se morfondait au rez-de-chaussée. Assis sur une chaise, dans un coin de l'immense hall, surveillé sévèrement par un inspecteur, il osait à peine bouger et ne savait que faire de ses grosses mains potelées.

Par moments, las d'être assis, il se levait, tournait deux ou trois fois sur lui-même et se rasseyait. Lorsqu'il vit que les inspecteurs, les experts, les anciens employés appelés comme témoins fumaient autour de lui, il se hasarda à demander timidement la permission de fumer au policier qui le gardait. L'inspecteur la lui accorda.

M. Bloch crut alors bien faire de lui dire: « Voulez-vous me permettre aussi de vous en offrir une ? » Le policier lui tourna le dos sans répondre ce qui parut affecter beaucoup le financier véreux qui regarda l'inspecteur avec des yeux tristes de chien battu.

...

Ce fut la débandade. Les ennemis de la Gazette satisfaits par l'effondrement de l'entreprise, peut-être même la justice se fussent volontiers contentés de l'exécution du couple. Mais l'opinion, déchaînée, réclamait d'autres victimes. On dut chercher les complices, voire quand ils apparaissaient comme à demi-inconscients.

Il y avait d'abord le directeur du journal, celui qui dirigeait la Gazette du Franc proprement dite, Pierre Audibert. Il occupait dans la politique et dans le journalisme une situation impressionnante. Il avait été le chef de cabinet de M. de Monzie ministre, il avait présidé à la création de l'Institut de coopération intellectuelle. Pourtant on racontait sur lui quelques historiettes piquantes.

Quand il collaborait avec M. de Monzie il ne dédaignait pas de s'occuper d'affaires commerciales dont quelques unes étaient assez imprévues. Un journaliste, entrant un jour dans son bureau aperçut, alignés sur la table différents modèles de lampes à pétrole que M. Pierre Audibert considérait avec attention. Le chef de cabinet du ministre des travaux publics était représentant en luminaires.

M. Pierre Audibert était dès vendredi dernier sous mandat d'amener. Sa brusque attaque cardiaque qui le terrassa le sauva de la Santé et le rendit au moins pitoyable.

On arrêta Paul Hersant, avocat-conseil trop bon conseiller de Mme Hanau, on inculpa M. de Courville, administrateur des syndicats gérés par la Gazette, vieil aristocrate qui ne dut pas comprendre exactement le rôle qu'on lui faisait jouer. Mais le public avait senti dès le début que les vrais complices restaient impunis que tous les hommes politiques qui avaient prêté leur nom à Marthe Hanau n'avaient pas été aveugles. Et la fameuse, l'éternelle clameur s'éleva :

« Des noms, des noms !!! »

...

Marthe Hanau avait créé, à côté de la Gazette une agence fort curieuse, rue Saint-Lazare, l'Interpresse. Par son intermédiaire elle affermaient les pages de publicité financière de quelques journaux, c'est-à-dire que par une rente mensuelle elle s'arrogeait le droit de rédiger leur rubrique de la Bourse. On comprend quel intérêt elle y trouvait et combien les actions de ses divers syndicats y étaient présentés sous des aspects séduisants. Pour 300.000 francs par mois elle avait eu le Quotidien et elle engageait fermement les dizaines de milliers d'instituteurs, de rentiers d'officiers retraités, de commerçants qui forment le public de l'organe radical à acquiescer sans tarder des actions de la Gazette du Franc. Elle avait eu aussi la Rumeur pour un prix moindre et le Réveil du Nord.

...

Mais il y a autre chose, M. Hennessy ancien ambassadeur à Berne, actuellement ministre de l'Agriculture subventionné le Quotidien. Cela lui coûte même fort cher. Quand il apprit que grâce à Mme Hanau, 300.000 francs entraient chaque 30 du mois dans la caisse de M. Dumay il se réjouit, il se mord les doigts maintenant. Ce sens de l'économie lui aura coûté d'être presque compromis.

...

Et alors un député socialiste, M. Chastanet, de l'Isère monta à la tribune pour dénoncer cet épouvantable, cet intolérable scandale. M. Poincaré lui réclama sèchement des preuves et des noms. M. Chastanet demanda à se recueillir et finit par écrire au président du Conseil une lettre confuse dans laquelle il citait le nom d'une douzaine de parlementaires dont c'est la fable qu'ils font des affaires. Cette mollesse dans l'attaque et ce délayage permirent à M. Poincaré de relever vertement l'interpellation et de répondre de façon fort habile en ayant l'air de liquider l'incident alors qu'en réalité il escamotait les difficultés. Le coup parut trop beau pour être naturel et beaucoup d'esprits avertis purent penser que l'intervention de M. Chastanet n'était qu'un parade destinée à empêcher l'épanouissement du véritable scandale.

...

Curé de campagne, ancienne mercière qui a amassé de patientes économies, capitaine retraité, petit rentier, paysan économe, pénible amasseur de la dot de ta fille, de la sécurité de ta vieillesse, épargneur français ménage aussi ta confiance. Sache une fois pour toutes qu'on en veut à ton argent. Ne regarde plus les visages éclatants des entreprises aux bénéfices invraisemblables. Et pense qu'au dessus de toi, de la justice et de la nation il y a des puissances insatiables et invincibles, des requins de la finance et de la politique qui au nom d'intérêts supérieurs se renvoient entre eux la balle du pouvoir et dont en définitive tu seras toujours la victime.

Monsieur LECOCQ



Les experts du Parquet et le commissaire Pachot sortent après les premières perquisitions de la villa de "la Présidente".

CRIME EN MER

Nouvelle inédite par Pierre BILLOTEY



U souffle de la mousson, le *Saint-Georges* dansait sur l'Océan Indien, noirâtre, plombé, comme les nuées basses qu'il reflétait.

Sur le pont des premières, la plupart des passagers, pressés contre la lisse, regardaient au loin se dessiner la longue côte de Ceylan, ligne grise où déjà l'on distinguait, à la jumelle, quelques points blancs : les hautes vagues qui se brisaient sur la digue de Colombo.

Dans les groupes, on se concertait. Certains se mettaient d'accord pour aller ensemble à Kandy. D'autres, plus modestes, déjeuneraient à Mount-Lavinia ou à Négumbo.

Seule, une jeune femme se taisait, et toujours considérait le rivage. Près d'elle vint s'accouder un passager, qui lui chuchota, presque à l'oreille :

— Et vous, Madame Levardier, quelles sont vos préférences ?

Mme Levardier haussa doucement les épaules, sans répondre.

— Pourtant, reprit-il, vous comptez bien ne pas rester à bord ? Voilà huit jours pleins, depuis Djibouti, que nous tournons en rond sur ce plancher. N'auriez-vous pas plaisir, vous aussi, à sentir la terre sous vos pieds ?

— Je ne demanderais pas mieux que de descendre à Colombo, répliqua-t-elle enfin.

A ce moment surgit un nouveau venu. Il eût certes fait sensation dans l'assistance si cette dernière, depuis Marseille, n'avait eu tout le loisir de s'accoutumer aux manières de Levardier, capitaine d'infanterie coloniale. En savates, revêtu de son pyjama de nuit qui flottait sur son corps chétif, le casque blanc enfoncé de travers sur le crâne, il se mit à crier :

— Bon Dieu de bois ! Irène, qu'est-ce que tu fiches ici ? Il y a un quart d'heure que je te cherche. Irène avait rougi.

— Mais, dit-elle, c'est que l'on approche de Colombo. Regarde : on aperçoit déjà le port.

Mains sur les hanches, Levardier ricanait.

— Ça n'a jamais rien vu ! prononça-t-il. Colombo ? Voilà quatre fois que j'y passe. On n'y trouve même pas un café convenable... Je ne bouge pas d'ici, tu entends ?

— Comme tu voudras, répondit Irène.

Les spectateurs se sentaient gênés. On devinait trop bien la confusion d'Irène, sa crainte d'une scène grotesque, et aussi son chagrin de demeurer prisonnière sur le paquebot, alors que tous, pendant une journée entière, vagabonderaient dans cette île dont chacun, sauf Levardier, parlait avec extase.

Le jeune passager qui, un moment plus tôt, questionnait Mme Levardier, s'avança cette fois vers le mari.

— Je désirerais vous dire un mot, lui annonça-t-il à mi-voix, en le prenant par le bras et en le conduisant vers deux hommes qui s'entretenaient à l'écart.

— Ces messieurs et moi, poursuivait-il, nous projetons de descendre à terre ensemble. Nous louerons une automobile et nous ferons un grand tour. Or, nous ne sommes que trois, et je n'ai pas la prétention de vous apprendre, mon capitaine, que toutes les voitures de louage, à Colombo, comportent au moins quatre places...

— Compris, monsieur Giroux, interrompit Levardier. Vous comptez m'embaucher. C'est gentil de votre part, et je vous en remercie beaucoup, — et vous aussi, monsieur Pérard, et vous aussi, monsieur Vermond, ajouta le capitaine en se tournant vers eux. Mais quand vous me donneriez chacun mille francs, je vous répète que je ne quitterais pas le bord.

Giroux et ses deux amis avaient bonne envie de sourire.

— Bien, dit Vermond. Après tout, puisque vous connaissez Colombo, votre refus s'explique. Mais Mme Levardier passe ici pour la première fois. Et nous sommes persuadés qu'elle profiterait volontiers de l'escalade pour visiter la ville, les environs.

— Parbleu ! s'exclama Levardier. Elle est curieuse comme une chouette, cette petite femme.

— Eh bien, confiez-la-nous, s'écrièrent ensemble les trois conspirateurs.

— Si toutefois, comme je l'espère, acheva gaiement Pérard, vous avez confiance en nous. Levardier éclata de rire, et proféra :

— Confiance ? Vous vous figurez donc que je suis né de la dernière pluie ? Je vous ai repérés, mes gaillards ! Vous êtes tous les trois amoureux de ma femme. Mais vous ne me faites pas peur, justement parce que vous êtes trois... Je lui défendrais de sortir avec un seul d'entre vous. Si vous l'accompagnez tous les trois, je permets : je suis tranquille. Emmenez-la.

Tout fier de sa bravoure maritale, le capitaine Levardier appela sa femme. Elle s'avança, rapide.

— Ecoute donc ! lui dit-il, goguenard. Ces messieurs t'invitent. S'il te plaît d'aller à terre avec eux, ne te gêne pas.

Là-dessus, il tourna le dos et se dirigea vers le bar.

Ils revinrent tous quatre à bord assez tard, un peu avant l'appareillage. Vermond, Giroux et Pérard se regardaient en silence, avec trouble, semblaient s'épier. Irène, au contraire, riait, heureuse de sa journée.

Tous les trois ils contemplaient, ardents et tristes, cette femme que chacun d'eux aimait d'un amour égal. Ils la trouvaient plus belle encore, ce soir, la brune Irène, aux yeux pâles, violets, au teint mat. Jamais, depuis qu'ils la connaissaient, ils ne l'avaient désirée avec autant de fièvre.

— Maintenant, dit-elle, je vais me mettre à la recherche de mon mari.

— La recherche ne sera pas longue, répliqua Vermond, si vous commencez par le bar.

Lorsqu'elle fut partie, les trois hommes cheminèrent ensemble jusqu'à l'extrémité du spardeck. Là, ils se virent seuls. Pourtant, leur gêne persistait.

— Soyons francs, déclara enfin Pérard. Comme nous nous l'étions promis, chacun de nous a joué sa chance auprès d'Irène, aujourd'hui. A Mount-Lavinia, à la fin du déjeuner, lorsque vous m'avez laissé seul auprès d'elle, je lui ai parlé. Ce que j'ai pu dire de mon amour, je ne vous le répète pas : vous l'imaginez assez par vous-mêmes. J'ai ajouté que je ne concevais pas comment elle pouvait endurer de vivre avec un individu comme le capitaine Levardier, un rustre alcoolique. J'ai supplié Irène de divorcer. Nous nous marierions ensuite... J'ai même donné des détails sur ma fortune. Irène m'a répondu à peu près ceci : oui, je suis malheureuse, et je n'escompte qu'un avenir de plus en plus triste. Tant pis pour moi. Personne ne m'a obligée à épouser le capitaine Levardier. A présent, il est mon mari. Je dois le subir. Quoi qu'il arrive, je ne divorcerai jamais.

— A mon tour, dit Vermond. Je me suis entretenu avec Irène lorsque vous avez eu l'obligeance de quitter la voiture à Ragama. J'ai tenu le même discours que vous, Pérard. Irène m'a fait la même réponse. Elle regrette, elle souffre, mais elle ne veut pas divorcer... — Allons, Giroux, à vous, maintenant. Vous êtes presque aussi riche que Pérard, et de nous trois, le plus jeune. Avez-vous eu plus de chance ?

— Non, murmura Giroux. Comme à vous, Irène m'a déclaré qu'elle ne divorcerait jamais.

vreuse, obsédée, elle s'agitait, moite, sur son drap fripé.

... Voici Mount-Lavinia, le palace dressé sur la roche, au-dessus de la mer, parmi les palmiers. Devant la table, en plein air, Pérard reste seul près d'Irène, et il lui parle d'amour.

... A Ragama, sur le chemin de Kandy, la voiture s'est arrêtée. Vermond prend les mains d'Irène, veut les embrasser. En même temps, il dit sa tendresse, avec des mots violents et doux, des mots comme Irène n'en avait jamais entendus.

... Et les mêmes paroles passionnées, qu'une autre voix prononce, Irène les écoute encore, tandis que le crépuscule commence de voiler les gazons éclatants du Parc Victoria, et que Giroux essaie d'appuyer sa bouche sur les lèvres d'Irène, qui se dérobe.

Brusquement, elle s'assied sur sa couche. Il lui semble qu'un souffle chaud l'enveloppe, la brûle. Toutes ces prières d'amour qui sans cesse prolongent en elle leur écho, ces yeux qu'elle croit voir encore fixés sur les siens, et qui révèlent tant de désirs, troublent de plus en plus la femme délaissée, affolent son âme et son corps. Elle se met à sangloter de toutes ses forces.

Jamais, depuis quatre mois, depuis son mariage, Irène ne s'est sentie tellement désespérée. C'est que, jusqu'à présent, et dans ses pires heures, elle baissait le front, acceptait.

Mais aujourd'hui trois jeunes hommes lui ont déclaré qu'ils l'aimaient, et, tour à tour, chacun d'eux s'est écrié : « Divorcez donc ».



...près d'Irène vint s'accouder un passager.

Illustration de Rudis

Durant quelques instants encore, ils demeurèrent ensemble, sans rien ajouter. Chacun soupçonnait les deux autres de dissimuler un motif d'espoir.

Soudain, ils se séparèrent.

Irène retrouva le capitaine au bar, qu'il avait peu quitté de tout le jour. Le capitaine ne reconnut sa femme que lorsqu'elle fut à deux pas de lui. Il tourna vers elle ses yeux luisants, son regard d'ivrogne irascible, lampa une gorgée de whisky, puis grommela :

— Ah, te voilà ? Je me demandais si tu n'allais pas manquer le bateau.

Cette idée lui parut sans doute extrêmement cocasse, car il s'esclaffa. Presque aussitôt, il reprit, avec rudesse :

— Va te coucher. Tu dois être fatiguée, depuis ce matin que tu boulingues.

Elle essaya d'emmener son mari.

— Je t'en supplie, murmura-t-elle, ne bois pas davantage. Viens.

D'un ton menaçant, il grogna :

— Je t'engage à t'occuper de ce qui te concerne, ma petite.

Seule dans la cabine obscure, Irène est étendue sur sa couchette.

Tout à l'heure, sentant trépidier le bateau, elle a compris qu'il appareillait. Maintenant, en haute mer, il roule de plus en plus fort, et les vagues mauvaises giffent bruyamment sa carène.

Sur son lit étroit, la jeune femme se tourne et se retourne, presque nue. La chaleur l'énerve et l'accable à la fois. Irène se parvient pas à s'endormir. Et pourtant, elle rêve.

Elle revoit les instants qu'elle a passés à terre, sur l'île heureuse. Elle revoit la ville européenne, avec ses bâtisses cubiques, peintes en rose, — et puis la route que bordent les villages et les cocotiers aux stipes courbes... — Mais tout cela n'est qu'un décor qui rapidement s'efface. Trois autres lieux apparaissent tour à tour, trois autres moments revivent sans cesse pour Irène, tandis que fié-

Ellevée dans une famille plus qu'austère, très religieuse, Irène voit dans le divorce un acte scandaleux, interdit. Si elle osait y penser, ses parents la renieraient. Donc Irène a dit non, par trois fois. Mais le regret, la tentation l'assaillent. Elle songe que toute autre, à sa place, refuserait de souffrir davantage, accueillerait sans remords le bonheur qui s'offre. Car parmi ces trois hommes un seul existe vraiment pour Irène. A celui-là elle sent bien qu'elle rendrait, avec joie, amour pour amour.

— Et lui, je l'ai repoussé aussi, murmure-t-elle.

Un coup de tangeage l'a rejetée sur sa couchette. Irène se relève, allume l'électricité, regarde sa montre. Elle marque une heure et demie. D'ordinaire, le capitaine Levardier rentre vers minuit. Mais, plusieurs fois, hors d'état de regagner sa cabine, il s'est endormi en chemin, sur le tapis d'un corridor.

— Il faut pourtant que j'essaie de le retrouver, se dit Irène.

Elle passe une robe, s'engage dans la coursive, en s'appuyant aux parois pour ne pas tomber, tant l'Océan secoue le navire. Puis, accrochée à la rampe, elle monte l'escalier. Comme elle arrive en haut, le cabinier de service, qui dormait, se réveille. Irène l'interroge :

— N'auriez-vous pas aperçu le capitaine Levardier ?

— Non, madame, répond le domestique. — Mais prenez garde, ajoute-t-il vivement. Si vous sortez, vous allez certainement recevoir des paquets de mer.

Irène, en effet, tente d'ouvrir la porte qui donne sur le pont. Elle parvient à l'entre-bâiller. Le vent s'engouffre, chargé de pluie tiède. Une vague fuse. Comme Irène recule, elle entend un grand cri. A la même seconde, la brise brutale repousse le battant contre le chambranle.

— Mon Dieu, souffle Irène, lèvres tremblantes. Qui donc a pu crier ainsi ?

— C'est vrai, il m'a semblé, à moi aussi, dit

le garçon. Mais il y a tant de bruits, par ce gros temps, qu'on n'est sûr de rien.

Presque aussitôt un appel s'éleva, puis d'autres, indistincts, presque couverts par le claquement des lames et toutes les rumeurs de la tempête. Le bateau cessa de trépidier.

— Tiens, remarqua le garçon de cabines, on stoppe.

De nouveau Irène ouvrit la porte, et, cette fois, se glissa dehors. A vingt pas, elle distingua un groupe de quelques hommes, éclairés par les phares électriques du bord. En s'approchant, elle reconnut, parmi quelques matelots, le barman et l'officier en second. Elle entendit ce dernier s'exclamer :

— Je ne peux pourtant pas envoyer une chauloupe, par un temps pareil.

A ce moment, il aperçut Irène. Il étendit le bras, et il prononça, avec une condescendance singulière :

— Je vous en prie, madame, retirez-vous dans votre cabine.

— Mais que se passe-t-il donc ? demanda Irène. Le second hésita, puis, se découvrant, il répondit :

— Un homme vient de tomber à la mer, madame...

Sur l'ordre du second, un matelot avait reconduit Irène chez elle. Bientôt le commissaire du bord la rejoignit.

— Vous savez déjà, Madame, dit-il, quel accident s'est produit. Il me reste à vous annoncer que la victime, qu'on ne pourra certainement pas retrouver, est le capitaine Levardier, votre mari.

Irène se taisait. Elle ressentait une double épouvante. L'engloutissement du malheureux lui apparaissait comme une chose atroce. Mais plus atroce encore lui semblait le sentiment qui s'élevait en elle, — le sentiment d'une délivrance inspercée.

Le commissaire poursuivit :

— Je vous raconterai plus tard, Madame, les circonstances de ce triste événement. Je me reprocherais de prolonger ma visite, en un moment semblable.

— Si, prononça Irène, il faut tout me dire.

L'officier continua donc :

— On a bien peu de détails, d'ailleurs... Uniquement ceux qu'a fournis le barman. Ce dernier, à une heure tardive, fit observer au capitaine que le bar devrait être déjà fermé. M. Levardier se leva, et, selon son habitude de chaque soir, quitta la salle par la porte qui s'ouvre sur le pont. A cet instant même, le barman perçut ce cri terrible que vous-même, Madame, d'après ce qu'on m'a rapporté, vous avez également entendu. Mais le barman, lui, était tout proche : il ne pouvait douter. Il sortit aussitôt, et ne vit pas le capitaine qui, en si peu de secondes, n'avait pas eu le temps de faire plus de quelques pas. Il faut donc supposer, ou bien que votre mari a été enlevé par une vague, ce qui reste tout à fait improbable, ou plutôt qu'il s'est lui-même jeté à la mer. Car je m'excuse d'ajouter, Madame, que M. Levardier était complètement ivre.

Après le départ du commissaire, Irène se rapproche son manque de cœur. Oui, elle s'apitoie sur la fin épouvantable de son mari, mais elle ne parvient pas à le regretter. Elle veut penser à lui, pieusement, et c'est un autre visage qui apparaît à Irène, le visage qui représente pour elle tous les bonheurs désormais possibles, celui d'André Giroux.

C'est cet homme-là qu'elle aime. Elle n'a pas pu s'empêcher de le lui laisser comprendre, lorsqu'au Parc Victoria, lui, le dernier des trois, il a parlé.

Irène se rappelle les paroles qu'elle a murmurées : « Comme vos deux amis, vous voulez que je divorce et que je vous épouse. Comme à eux, je vous réponds que je ne peux pas divorcer. Mais il faut que je vous dise ceci : vous, et vous seul, vous m'êtes beaucoup plus que sympathique. Supposez, par impossible, que mon mari disparaisse. Je vous jure que je serais heureuse de devenir votre femme... »

Irène s'interrompt, pleine d'horreur, les mains aux tempes, et elle s'écrie :

— J'ai donc souhaité sa mort ! Et voilà que mon affreuse prière est exaucée. Mais qui donc l'a exaucée ?

Elle baisse la voix, chuchote :

— Qui donc ? sinon celui qui l'a entendue...

Et maintenant, Irène réfléchit. Plus elle pense, plus il lui semble invraisemblable que le capitaine se soit jeté à la mer. Il était ivre, certes, mais comme chaque nuit. Et chaque nuit pourtant il revenait du bar comme un automate assez mal réglé, mais qui ne s'écartait jamais de son itinéraire. Qu'une vague l'ait enlevé, Irène n'en croit rien non plus. — Son vœu, l'horrible souhait qu'elle a formé, ce n'est pas le hasard qui a su l'accomplir avec tant de hâte, mais bien plutôt l'homme tout tremblant de passion à qui elle a juré que, libre, elle deviendrait sa femme.

La certitude illumine Irène. Elle s'élanche dans le couloir, descend un étage, et des deux poings heurte contre la porte de la cabine qu'occupe André Giroux. C'est lui-même qui ouvre, blême, tandis que des passagers, réveillés par le vacarme, s'approchent. Alors, le désignant, Irène leur crie de toute sa force :

— Arrêtez-le ! C'est l'assassin de mon mari.

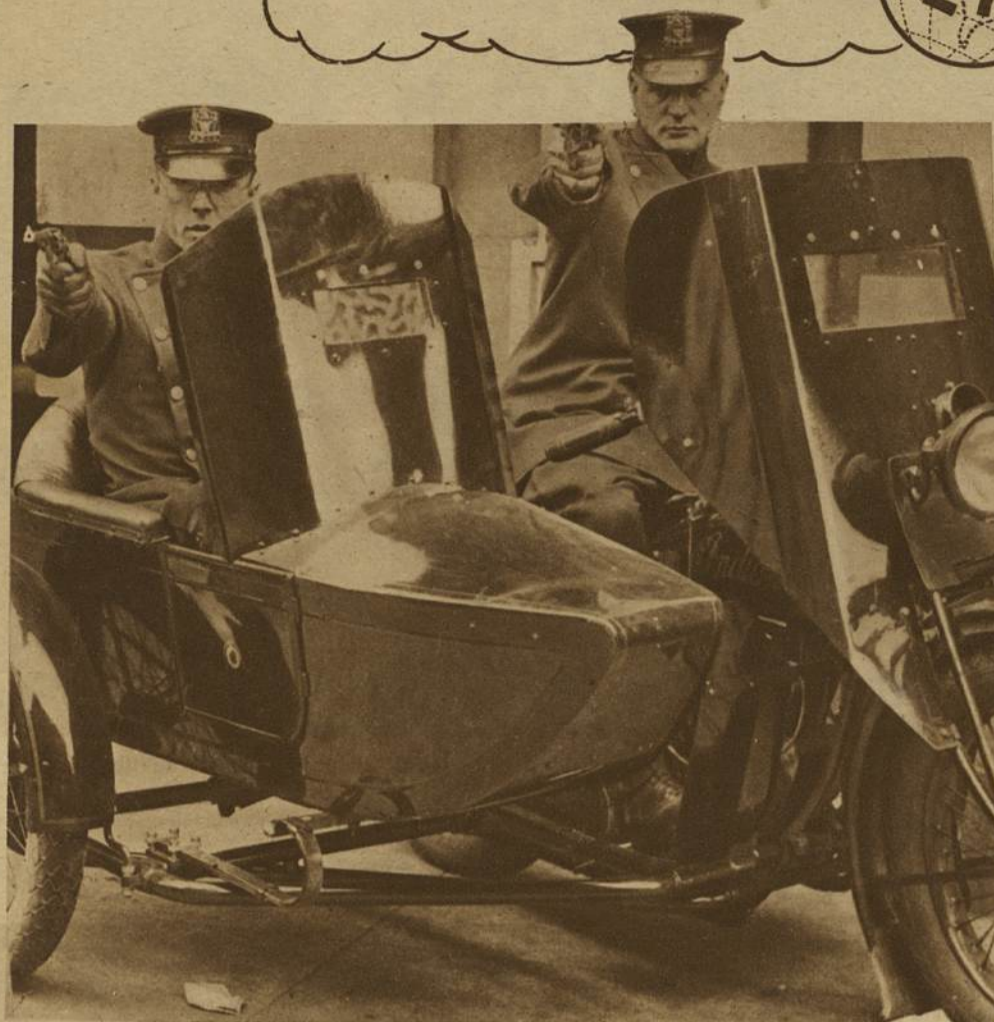
Une faiblesse la prit, et elle put à peine ajouter, avant de perdre conscience :

— Et moi, je suis plus coupable encore...

Vers midi, comme le vieux docteur du *Saint-Georges* sortait de chez Irène, il rencontra M. Vermond qui lui demanda comment allait cette pauvre Mme Levardier.

— Que voulez-vous, répondit le médecin, il fallait s'y attendre, après un tel accident : cette jeune femme nous fait une petite crise cérébrale. Vous savez sans doute que, cette nuit, Madame Levardier a eu un véritable accès de folie. Elle est allée accuser dans sa cabine ce brave M. Giroux, qui n'en est pas encore revenu. Dame ! mettez-vous donc un peu à la place de ce monsieur... Quant à la malade, rassurez-vous. Rien de grave. Elle est déjà beaucoup plus calme.

à travers **DETECTIVE** le Monde



Les policemen américains s'entraînent au tir au revolver sur leurs trépidantes motocyclettes.

Nouvelles Sans-Fil

Le professeur Kurtz de l'Académie des Beaux-Arts est tué dans sa villa

Berlin, décembre 1928. — Le peintre connu Albert Kurtz, âgé de 71 ans, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, et proche parent du maréchal Hindenburg a été assassiné ces jours-ci dans sa villa à Werder.

Depuis la mort de sa femme, survenue il y a 10 ans, le professeur Kurtz vivait depuis de longues années dans sa petite propriété près de Berlin, faisant lui-même son ménage.

Il menait une vie solitaire, ne recevait personne. Dans la région on le tenait pour un original, mais on l'estimait beaucoup. Il était d'ailleurs très bon et venait volontiers en aide à ceux qui se trouvaient dans le besoin.

Un soir de la nuit de samedi dernier, des cambrioleurs ont essayé de pénétrer dans sa villa. Mais le professeur qui veillait encore, les mit en fuite en tirant plusieurs coups de revolver.

Le lendemain, les voisins le virent pour la dernière fois dans son jardin.

Mais ce matin, le laitier trouva à la porte de la villa une bouteille de la veille intacte. Il alerta les voisins.

Quand on pénétra dans la villa, on trouva le corps inanimé du professeur Kurtz, le crâne fracturé.

La police criminelle de Berlin recherche activement l'assassin. On ignore encore les raisons de ce crime : est-ce un vol ou vengeance ? En tout cas, aucun désordre ne régnait dans la villa et il n'est pas possible de dire que l'assassin ait rien emporté.

On vient d'arrêter le menuisier Schlumke qui avait travaillé chez Kurtz.

Il proteste énergiquement de son innocence.

Les introuvables assassins d'un vieillard de Culemborg

Amsterdam, 4 décembre 1928.

Depuis 5 ans déjà, un crime mystérieux préoccupe la justice et l'opinion publique de Hollande. Il vient d'être évoqué de nouveau lors d'un procès pour faux témoignage.

Un matin de 1920, on a trouvé un riche propriétaire Thomas Van Wiggen, âgé de 73 ans, assassiné dans sa maison, à Culemborg. Sa sœur Gerrigje gisait à côté de lui, mortellement blessée. Elle mourut à l'hôpital sans avoir repris connaissance. Les criminels ne furent pas découverts.

L'opinion publique accusa le commissaire Bloch, chargé de la première enquête, d'avoir voulu étouffer l'affaire. On lui reprocha notamment d'avoir eu recours au détective Haveman, révoqué pour fautes disciplinaires et pour indécences.

Un journal les accusa même tous les deux du crime, ce qui lui valut d'ailleurs une condamnation pour offense à un fonctionnaire public. L'attention de la justice fut tout de même attirée sur Haveman, qui fut arrêté en 1924. Mais, en prison, il se suicida sans avoir donné aucun éclaircissement.

En mars 1926, la police arrêta les nommés Cloas Sweeris et Ian Broege. Pendant l'information ouverte contre eux, le commissaire Bloch fut arrêté lui aussi. Mais bientôt on le relâcha.

Le procès eut lieu en mai 1927. En se basant sur les dépositions des témoins Smale, Collé Arnolds, Collé Johannès, et Veuve Haveman, la Cour condamna Cloas et Broege à 15 ans de réclusion.

La veuve Haveman déclara que les deux accusés avaient plusieurs fois parlé à son mari d'un projet de cambriolage chez Wiggens. Elle ajouta que Haveman était absent de la maison la nuit du crime, et que quelques jours après, son mari lui avait avoué avoir reçu 5 mille golden provenant du cambriolage commis chez Wiggens.

Plus tard, il lui raconta que Broege et Sweeris avaient fait le coup.

Smale déclara, lui aussi, avoir assisté aux conciliabules de Haveman avec les assassins. Il chargea surtout Sweeris.

L'affaire vint devant le tribunal de deuxième instance à Arnheim.

Les deux témoins maintinrent d'abord leurs dépositions faites au juge d'instruction.

Mais à la deuxième séance, la veuve Haveman déclara en pleurant qu'elle ne savait absolument rien et ne voulait plus rien dire.

Il fut établi d'autre part que Smale était un repris de justice et un ennemi personnel de Sweeris.

Le tribunal ordonna l'examen de deux témoins par les experts. Interrogés par ceux-ci, ils avouèrent qu'ils avaient tout inventé. En février 1928, l'affaire fut jugée de nouveau et les deux inculpés furent acquittés.

Il y a quelques jours, la veuve Haveman et Smale furent à leur tour condamnés pour faux témoignage, mais le mystère de Culemborg reste entier.

Pour faire disparaître l'objet du délit, une femme mange une robe

Le tribunal de Lexington, à Kentucky (Etats-Unis) a jugé, dernièrement, un cas bien étrange.

Une femme avait volé une robe. Mais sur le point d'être arrêtée, elle fit disparaître la pièce à conviction en avalant la robe.

Devant les juges, elle nia le vol et son avocat n'eut pas de peine à faire admettre que même si elle avait volé la robe, elle n'en avait retiré aucun profit.

Le tribunal la condamna à 4 dollars d'amende « pour conduite contraire aux bonnes mœurs » parce qu'il n'est pas séant, sans doute, de se nourrir des robes d'autrui.



Mrs Maryse MAY, infirmière pendant la guerre, est accusée du meurtre d'André Vola. Elle l'avait tué pour rupture de promesse de mariage. Son procès a lieu cette semaine à New-York.



Les policemen s'amuse : Une fois par an, les policiers de Londres organisent un bal costumé.

Accusé de corruption de mineurs, le grand architecte viennois Loos est condamné à 4 mois de prison

Vienne, décembre 1928.

Le procès du célèbre architecte Adolf Loos vient d'avoir lieu devant la Cour d'Assises de Vienne siégeant à huis clos.

Cette affaire a suscité une grosse émotion à Vienne où Loos jouissait d'une grande estime et dans les milieux artistiques et littéraires de toute l'Europe, où on connaît Loos comme un des champions et des créateurs de l'architecture moderne.

On n'a pas oublié, en effet, la lutte retentissante qu'il avait menée à la fin du siècle dernier contre la routine, contre les apôtres du faux " confort " et de la fausse esthétique, ce qui lui avait valu de nombreux ennemis.

A noter à ce propos qu'aucun éditeur allemand n'avait osé à cette époque publier ses œuvres qui parurent pour la première fois chez un éditeur parisien.

L'accusation portée contre Loos provoqua l'indignation de ses amis et admirateurs. Le verdict de la Cour de Vienne ne la calma certes pas, bien qu'il n'ait condamné l'architecte Loos qu'à une peine légère.

Il soulève encore une fois une importante question de principe.

A la fin d'août dernier la population viennoise s'émut en apprenant la disparition d'une petite fille, âgée de 6 ans, Steffi Poina. Des bruits les plus fantastiques circulèrent à ce sujet. On parlait d'un crime ou d'un enlèvement par les bohémiens. La police reçut alors une dénonciation anonyme indiquant l'adresse d'un satyre et voleur d'enfants. La police y exécuta une descente et à la stupéfaction générale on arrêta l'architecte Loos, sous l'accusation de corruption de mineurs. Cette accusation n'avait d'ailleurs aucun rapport avec la disparition de Steffi Poina.

Le début du procès, l'avocat de Loos, M^e Rosenfeld, insista pour qu'on jugeât son client en séance publique, afin que cet homme universellement connu pût être lavé publiquement des infâmes soupçons formulés sur son compte.

La Cour refusa de donner satisfaction à cette requête.

Alfred Loos déposa qu'il avait plusieurs fois employé des modèles professionnelles qu'il trouvait à la Bourse des modèles de Vienne, mais qu'il n'avait jamais rien fait de contraire aux bonnes mœurs.

La Cour a entendu le témoignage de trois petites filles de 8 à 9 ans et de leurs parents, modèles professionnels eux aussi.

Les jurés parmi lesquels il y avait deux femmes ne furent pas convaincus et Loos fut acquitté de la principale et de la plus grave accusation. Mais ils le reconnuent tout de même coupable d'avoir poussé les enfants à des actes obscènes, parce que dans ses cartons on trouva des dessins, représentant les jeunes modèles dans des poses indécentes.

Loos a été condamné à 4 mois de prison.

Mais la question reste à savoir si les dessins, qui peuvent être œuvre d'imagination, doivent servir de preuves dans un procès pareil ?...

Un train postal est dévalisé

Londres, décembre 1928.

Une bande audacieuse vient de dévaliser un train postal contenant plusieurs paquets de bank-notes du Trésor envoyés par des banquiers de Cardiff à leur maison de Londres. Leur valeur totale s'élevait à 10.000 livres sterling.

Il y avait à peu près 100 sacs dans la voiture postale dont quelques-uns contenaient les valeurs déclarées. Les sacs ont été chargés dans une « Royal Mail van » à la station de Paddington à destination du bureau de poste central de Londres.

Le chef de police du quartier sud de Chicago est assassiné par des bandits

Chicago, 8 décembre.

Tous les bas-fonds de Chicago ont été fouillés par la police aujourd'hui, dans l'espoir de trouver les bandits qui ont tué hier soir, Leroy Gilbert, chef de la Police du quartier sud de Chicago, quartier le plus infesté de bandits.

Le chef et sa femme étaient assis à leur table, hier soir, quand plusieurs balles tirées par la fenêtre vinrent frapper Leroy Gilbert et blesser sa femme à la main.

Les meurtriers s'échappèrent en automobile et on ne peut retrouver leur trace.

La police est convaincue que ce meurtre a été commis par les contrebandiers de l'alcool que le chef Gilbert poursuivait depuis longtemps avec beaucoup d'énergie.

Une femme résignée, un organiste et une oie blanche

Sayville (E.-U.)

La justice de Long-Island ne sait comment juger le cas de Herbert J. Reigh-Mannell, organiste et professeur de musique qui vient d'être arrêté, sous l'inculpation de bigamie.

Sa femme, mère de trois enfants et enceinte une quatrième fois, a non seulement assisté au mariage, mais encore a fait toutes les démarches pour le faciliter.

Elle explique qu'elle s'était résignée à admettre la nouvelle passion de son mari, pour une de ses élèves, Martha Van Wyen, âgée de 19 ans.

En conséquence, elle alla elle-même chez les Van Wyen et pria la jeune fille de l'accompagner chez un dentiste de New-York.

Là, elles rencontrèrent Reigh-Mannell qui les conduisit dans le bureau des mariages, où ils obtinrent l'autorisation de se marier.

La cérémonie eut lieu à l' " Eglise Marble Collegiale ". La femme de Reigh Mannell était le seul témoin. Ils rentrèrent tous trois à la maison et quand la police arriva, Madame Reigh Mannell était en train de coucher ses enfants.

Le mari s'évanouit à la vue des policemen et sa première femme dut l'aider à s'habiller et à descendre l'escalier. Là elle lui donna un baiser d'adieu et 10 dollars pour acheter des cigarettes.

La seconde Madame Beigh Mannelle a été ramenée chez ses parents où elle pleure son bonheur si vite envolé.

La responsabilité des somnambules meurtriers

Detroit (E.-U.). — Les jurés de Detroit auront à résoudre bientôt la question de savoir si un crime commis par un somnambule est passible de condamnation. L'ingénieur Chester Couzlu est atteint de somnambulisme depuis de longues années. La nuit il sortait les yeux fermés et se promenait sur les toits de sa villa ou dans le jardin pendant au moins une demi-heure.

Savilla ayant été cambriolée, il acheta un browning. Une nuit, tandis qu'un magnifique clair de lune éclairait sa chambre, il se leva, prit dans le tiroir son revolver et tira sur sa femme. Son fils, âgé de 17 ans, accourut au bruit de la détonation, mais sa mère était déjà morte. L'ingénieur Chester Couzlu fut arrêté. Son crime l'a complètement anéanti. Il ne sort pas d'un état de désespoir complet.

Mais les experts psychiatres consultés par le tribunal, déclarent qu'un somnambule ne peut pas commettre un crime dans l'état d'inconscience. Ils invoquent à l'appui de leurs dires l'autorité du médecin criminaliste français, le professeur Locard, qui déclare qu'on ne peut forcer personne à commettre un crime en état d'hypnose, ce qui n'est pas tout à fait la question.

De Jeudi...

GRANDS PROCÈS

Vers la revision de l'Affaire Adam

Un témoignage inédit : La fille d'un ancien gouverneur du bague atteste l'innocence des condamnés

UNE effroyable erreur judiciaire, bientôt, sera réparée : trois innocents, le père, la mère, un fils, ont été condamnés le 13 mars 1891 à quinze ans de travaux forcés ; la mère est devenue subitement folle en entendant le verdict, le père est mort au bague, le fils, ayant achevé sa peine, revint en France et ne pouvant réussir à obtenir la révision de son procès à laquelle il avait consacré ses dernières forces, mourut dans un asile d'aliénés, après une émouvante agonie...

Trente-sept ans ont passé depuis que la famille Adam accusée de l'assassinat d'une vieille femme, la mère Barthélemy, surnommée "La Mériot", a été injustement condamnée par la Cour d'Assises des Vosges : depuis 1905, de multiples instances ont été engagées pour obtenir la révision ; tout a échoué.

C'est que la loi est si exigeante pour obtenir « le fait nouveau » qui seul permettra de combattre la chose jugée !

En l'espèce, la chose jugée, c'était l'effondrement d'une famille bien considérée dans le pays, subitement accusée d'un crime atroce, frappée sans pitié par douze jurés et se disloquant sous les coups acharnés d'une justice légère, de la folie et de la mort...

Et voilà qu'après tant d'années le fait nouveau s'est produit : un témoin a parlé ; ses déclarations ont été contrôlées ; il n'a pas menti... Son témoignage détruit l'accusation première... Les efforts magnifiques de M. Louis Adam, le fils, le frère des malheureux, accablé par le plus injuste des malheurs, mais soutenu par M^e Pierre Xardel,

M^e Pierre XARDEL.

avocat « à la mémoire » de la famille Adam, vont avoir leur récompense, et dans quelques semaines, la Cour de Cassation sera appelée à réparer — hélas ! la chose, en fait, est impossible ! — le mal commis par la Cour d'Assises des Vosges.

On garde encore à Saint-Dié le souvenir des débats dramatiques qui se déroulèrent, durant trois journées, devant la cour d'assises des Vosges. Ils furent dominés par le témoignage de Félicien Duchamp.

Les accusés n'avaient cessé de protester, sur un ton singulièrement émouvant, de leur innocence ; la déposition du cheminot avait frappé l'esprit des jurés : les trois Adam furent condamnés à 15 ans de travaux forcés.

Il y eut alors un incident affreux : la mère, en entendant l'arrêt, devint folle ; on la transporta à l'asile de Clermont, où elle ne tarda pas à mourir ; le père et Justin partirent pour le bague : le premier y décéda après avoir eu une conduite exemplaire ; à l'expiration de sa peine, Justin Adam, parfaitement noté, obtint, par une faveur exceptionnelle, de ne pas subir le châtimement accessoire — si terrible — de la résidence forcée à la Guyane. Il revint en France en 1906, retourna à Habeaurupt où chacun l'accueillit, les bras ouverts. Marié, père de trois enfants, réintégré dans ses droits civils, employé au chemin de fer de la vallée de Celles, il consacra toutes ses économies à obtenir la révision de son procès : il se mit à la recherche du cheminot, le découvrit et lui demanda des comptes : Duchamp donna des explications embarrassées ; sans effort, on en pouvait conclure qu'il avait subi certaines pressions...

Sous les huées du village, Duchamp quitta le pays...

Successivement, en 1922, 1923 et 1925, des enquêtes furent ordonnées ; elles confirmèrent seulement le peu de crédit qui aurait dû être attaché au témoignage du cheminot, mais elles étaient insuffisantes pour réviser l'instance. Désespéré de cet échec, qui détruisait tout son espoir et les efforts que depuis son retour du bague il avait tentés, Justin Adam, comme sa mère, à l'instant inoubliable du verdict, perdit la raison...

En 1926, avant de mourir, à l'asile de Maréville (Meurthe-et-Moselle), son cerveau retrouvant, aux heures dernières de l'agonie, quelque lueur,

il cria, une fois de plus, qu'il était innocent et, dans les bras de M^e Pierre Xardel, il expira sur ce mot : « Justice ! »

...

Avec le dernier soupir de Justin Adam, les chances, bien faibles d'une réhabilitation paraissaient s'être envolées...

Et puis, il y a de cela dix-huit mois, la gendarmerie de Senones enquêtant sur la disparition d'un habitant d'Habeaurupt, procédait à une confrontation de témoins.

Coup de théâtre ! La maison des Adam n'était pas celle du crime. Le témoin désigna au contraire, formellement, une petite bâtisse, située à l'extrémité du village, au lieu dit « les Cailles » : à l'époque du drame, elle était habitée par les Benay, neveux de « la Mériot » !...

Les policiers se demandèrent si Mme Claude n'avait pas inventé son récit : une de ses amies, Marie Militaire le confirma sur tous les points ; elle en avait reçu, dès 1888, la confidence.

Sur l'ordre du parquet général de Nancy, l'enquête fut poussée très sérieusement : elle est maintenant achevée et elle apporte la preuve de l'abominable erreur dont la justice se rendit coupable, le 13 mars 1891.

...

Le dossier vient d'arriver à la Chancellerie : dans quelques jours, la Commission de Révision se réunira à la place Vendôme et dans les milieux informés du Ministère de la Justice, ce n'est un secret pour personne, que l'avis de la Commission est favorable à la requête de M^e Pierre Xardel.

On peut affirmer que d'ici peu, la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation révisera l'affaire Adam.

Un témoignage de moralité sensationnel et inédit

Au moment où se joue le dernier acte de cette tragédie, il importe de révéler un témoignage de moralité particulièrement émouvant et inédit. Il sera doux à la mémoire des trois morts innocents, dont les enfants et les petits-enfants s'efforcent de défendre le souvenir...

Ce témoignage, tout à fait inédit, émane de Mlle Vérignon, fille de l'ancien administrateur du bague de la Guyane, à l'époque où Justin Adam et son père expiaient le crime qu'ils n'avaient pas commis. Mlle Vérignon, ayant entendu à Nice une conférence de M. de Charrant sur l'Affaire Adam, adressa spontanément à M^e Pierre Xardel cette belle lettre :

« Monsieur,

« Je viens accomplir ma promesse et vous communiquer tout ce que je sais concernant l'affaire Adam. Mon témoignage ne sera peut-être pas d'une grande utilité, mais je me fais un devoir, guidée par un sentiment de justice et en souvenir de mon père, qui s'était tant intéressé aux malheureux condamnés, de vous dire :

« Que les Adam étaient considérés comme les victimes d'une déplorable erreur judiciaire par tous les fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire, cependant peu faciles à abuser en pareil cas.

« C'est pourquoi les Adam ont eu une situation relativement privilégiée au bague où tous, depuis le Directeur jusqu'aux surveillants militaires, ont essayé d'adoucir leur si triste existence.

« Ce qui s'est passé avant la condamnation des Adam, vous le savez mieux que moi, Monsieur. Mais ce que vous savez peut-être moins bien, c'est que la conduite des Adam, durant leur séjour au bague, fut exemplaire et qu'après la mort de son père, le fils, soutenu par l'espoir d'une révision possible qui le laverait lui, et tous les siens de la souillure d'une condamnation infamante, supporta bravement les rigueurs du climat, pendant quinze ans !

« L'Administration ne pouvant obtenir en sa faveur aucune mesure de grâce, voulut du moins, le soustraire, en partie, au contact de ses misérables compagnons et fit de lui le mécanicien du Chemin de fer Decauville qui relie le poste de Saint-Laurent au poste de Saint-Jean où sont concentrés les services spéciaux de la Relégation.

« Lorsqu'il fut gracié, en juillet 1905, Justin Adam, avant de quitter Saint-Laurent, était allé dire adieu à mon père et le remercier. L'Administration avait mis à jour tous les papiers du libéré, de façon à ce que sa situation soit très nette et qu'il n'ait pas d'ennuis au débarquement en France.

« Un mois après, mon père était rappelé à Paris, par câble, et prenait le courrier du 3 août, il arrivait à Saint-Nazaire le 23 août 1905. Il se rendait aussitôt au Service Colonial pour faire signer sa feuille de route. Le chef du Service Colonial qui le connaissait, lui dit que le Directeur de la prison Saint-Nazaire était bien ennuyé : à l'arrivée du précédent courrier, les gendarmes avaient arrêté un homme qu'ils considéraient comme un évadé de la Guyane. Mais le Directeur de la prison, plus perspicace, était très ébranlé par les protestations du forçat qui se prétendait dans une situation régulière, se réclamant de mon père, et clamant son innocence ; pourtant, il avait dû garder ce malheureux en prison, prévenir le Ministère des Colonies qui, lui, demanderait des



Justin Adam conduisant la locomotive du chemin de fer Decauville à St-Laurent du Maroni.

explications aux services pénitentiaires de la Guyane. Vous voyez le temps qu'aurait exigé une pareille enquête !

« Pris d'un triste pressentiment, mon père en fit part au Chef de Service Colonial, ils montèrent immédiatement en voiture et se firent conduire à la prison. Nouvelle explication avec le Directeur de la prison, qui, très ému, à son tour, conduisit ces Messieurs à la cellule du soi-disant évadé : c'était Adam qui, ignorant le retour de mon père, se demandait en le voyant devant lui, si son Directeur n'était pas tombé du ciel pour venir le secourir. Le pauvre malheureux se jetant à genoux, étreignait les jambes de mon père, s'accrochait à ses vêtements en criant : M. le Directeur, vous voilà, je suis sauvé ! Ce fut une triste scène, si émouvante que tous, acteurs et spectateurs, en avaient les larmes aux yeux.

« Mon père fut obligé de prolonger son séjour à Saint-Nazaire, de vingt-quatre heures, car il fallut échanger des télégrammes avec Paris, non seulement pour faire rendre à Adam la liberté, mais encore pour le mettre à l'abri de nouvelles arrestations.

« Puis, plus jamais, nous n'entendîmes parler d'Adam, jusqu'à ces temps derniers, où nous rencontrâmes par hasard le commandant de Charrant.

« Lorsque par la Conférence du commandant de Charrant, nous apprîmes la fin tragique d'Adam ma mère et moi en éprouvâmes une cruelle émotion, pauvre malheureux, il est mort comme sa mère dans un asile d'aliénés !

« Dites bien à M. Louis Adam, qu'en apportant mon témoignage, je n'ai fait qu'accomplir un devoir de justice.

« Si mon père avait vécu, il aurait apporté à la vérité, un témoignage plus autorisé que le mien ; mais à sa voix qui ne peut plus se faire entendre, j'ai voulu servir de porte-parole. »

...

Lorsque devant la Cour de Cassation on plaidera l'affaire, le témoignage de l'ancien gouverneur du bague pèsera lourdement.

Cette voix d'outre-tombe, s'ajoutant au fait nouveau de la dernière enquête, ne pourra pas ne pas être entendue des juges suprêmes qui ont le devoir de réparer l'Injustice !

Jean MORIÈRES.

Meurtrier d'



Il y a quelques jours en pleine cour d'assises de Pragu assassiné le ministre albanais Cena Beg, a été tué à la chambre du frère



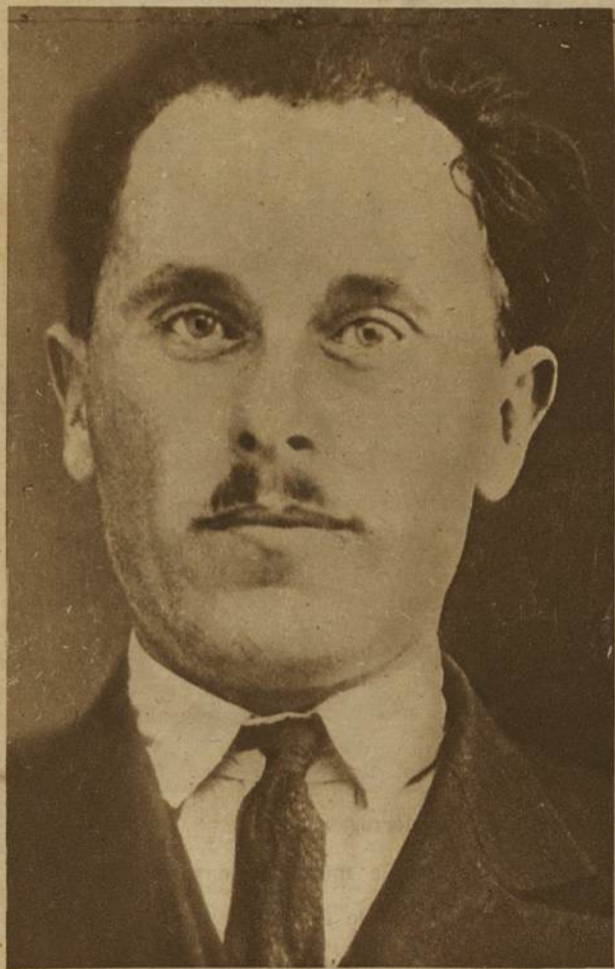
(Photo "Défensive")

Au hasard de la correctionnelle : une bande de carambouilleurs



Engène Filiâtre, condamné à cinq ans de réclusion pour avoir tué un infirmier de l'Union des Syndicats.

d'un meurtrier



de Prague, l'étudiant Alcibia de Bébi (à gauche), accusé d'avoir tué à coups de revolver par Zya Vulciterna (à droite) valet de e du frère du ministre tué.



(Photo "Défensive")

M. André Marty, à la 12^e Chambre correctionnelle, poursuivi pour délit de presse.

...à Jeudi

PETITES CAUSES

Coup de Théâtre aux Assises

A la veille d'être jugé, Jean Ecorce dénonce le véritable assassin de la vieille dame de la Ravardière

Nantes, décembre 1928.

(De notre correspondant particulier.)

NOUS avons relaté, jeudi dernier, dans quelles conditions se présentait devant le jury la tragique affaire de La Ravardière et comment l'Instruction avait reconstitué, d'après les aveux d'Ecorce lui-même, le crime odieux de la nuit du 3 au 4 mai dernier.

Or, la veille du jour où il devait être jugé par les jurés de la Loire-Inférieure, Ecorce a déclaré qu'il avait eu un complice pour commettre son crime; celui-ci, Baptiste Lefort, a été arrêté à la caserne du 11^e Escadron du Train des Equipages à Nantes.

Lefort a reconnu sa participation au crime et a déclaré qu'il était l'auteur du meurtre de Mme Herviaud.

Cette révélation sensationnelle a obligé le président de la Cour d'Assises à prononcer le renvoi de l'affaire à une session ultérieure.

Lefort frappa pendant qu'Ecorce guettait

Par les aveux de Lefort et les nouvelles déclarations de Jean Ecorce, le juge d'Instruction a pu reconstituer le crime et attribuer à chacun sa part de responsabilités.

Jean Ecorce rencontra Baptiste Lefort — qu'il avait connu à Montaigu (Vendée) — le 1^{er} mai dernier au matin. Pendant toute la journée et toute la nuit les deux jeunes gens firent la fête ensemble dans les cafés et les maisons de tolérance de la ville, grâce aux 350 francs que Lefort avait sur lui. En vingt-quatre heures, tout fut dépensé, si bien que Lefort dut aller coucher sur un ponton, au bord de la Loire.

Le lendemain, Ecorce retrouva son camarade; ils n'avaient d'argent ni l'un ni l'autre et ne purent dîner. C'est alors que Jean Ecorce proposa à Lefort de commettre un cambriolage, de « faire un coup intéressant ». Lefort refusa. Mais ils restèrent ensemble et tous deux allèrent passer la nuit du 2 au 3 mai sur le ponton que Lefort connaissait déjà.

Le jeudi matin, ils se rendirent à Bouguenais, ainsi se rapprochaient-ils de la Ravardière où Ecorce, depuis longtemps, avait décidé de faire son « coup ».

Ecorce alla déjeuner chez sa marraine, Mme Rose Gobin, âgée de 63 ans, demeurant au Hameau de la Bouvre, pendant que Lefort l'attendait sur la route; il avait promis de lui rapporter quelque nourriture; il revint avec un morceau de pain que l'autre dévora en « deux bouchées ». Le soir, Ecorce retourna dîner chez sa marraine et cette fois ne rapporta rien, alors qu'il lui aurait été facile de prendre un peu de nourriture pour son camarade. Il voulait que la faim amenât Lefort à l'état de découragement nécessaire pour le pousser au meurtre.

Vers 22 heures, Ecorce renouva ses propositions criminelles pour se procurer de l'argent. Cette fois, Lefort, qui n'avait pas mangé depuis la veille, qui avait passé deux nuits sur un ponton, accepta.

Alors, le chef distribua les rôles: il procura à son complice le morceau de bois nécessaire pour assommer Mme Herviaud: « Quand elle sera tombée, lui dit-il, achève-la; je te dirai où tu devras cacher le corps ».

Lefort était tellement épuisé qu'il ne put franchir à pied les trois kilomètres séparant Les Couëts où ils se trouvaient alors de l'Andonillé où habitait Mme Herviaud. Ecorce emprunta une bicyclette et transporta son complice sur le cadre.

Il plaça Lefort à l'angle du chemin de la Ravardière, puis se rendit à la villa des « Ondines ». Il annonça à Mme Herviaud que sa mère, malade, la demandait; la vieille dame charitable se mit aussitôt en route. Alors qu'elle tournait l'angle du chemin, Lefort frappa; puis il acheva sa victime en l'étranglant.

Les deux assassins se retrouvèrent alors; Ecorce, à l'aide de la clef que Lefort avait volée à Mme Herviaud, ouvrit la porte de la villa et vola 60 francs. En sortant il déclara à son complice qu'il n'avait rien trouvé et garda pour lui la totalité de l'argent volé; les deux criminels se séparèrent ensuite. Ecorce rentra à Nantes, ayant en poche les soixante francs volés; il alla louer une chambre à l'hôtel; Lefort, lui, coucha de nouveau sur un ponton.

Le lendemain matin, n'ayant pas mangé depuis quarante-huit heures, transi d'avoir passé trois nuits sans se coucher, Lefort se rendit à la caserne du 11^e Escadron du Train des Equipages et contracta un rengagement de trois ans.

...

Telle est la reconstitution du crime de La Ravardière, d'après les aveux des deux assassins.

Pourquoi Ecorce a-t-il attendu sept mois avant de dénoncer Lefort? Il a déclaré qu'il avait juré à Lefort de ne pas faire connaître son rôle dans l'affaire s'il était arrêté. Mais sa principale raison



Baptiste LEFORT.

c'est qu'il se rendit bien compte que la gravité de son crime restait égale dans la seconde version. Si Ecorce n'a pas tué lui-même Mme Herviaud, c'est lui qui a poussé Lefort à tuer; lui qui a fait dépendre à son camarade tout son argent; lui, qui l'a laissé pendant quarante-huit heures sans manger afin de l'amener plus sûrement au bord du crime, de ce crime odieux qu'il était trop lâche pour commettre lui-même.

Jacques MAUFRA

Où la jument du Maréchal Joffre plaide en faveur de son père nourricier

Une bien jolie brochette d'inculpés, l'autre jour, aux Appels correctionnels: d'abord un monsieur grisonnant, très digne, avec de fortes lunettes, l'air très ennuyé (il y a de quoi!); à côté de lui un gamin de dix-sept ans, qui a tout de même trouvé le moyen de donner à sa maîtresse un fils, le jour même où, pour la première fois, il était condamné; à côté du gamin, un nègre magnifique, enfin, à l'extrémité du box un justiciable, entre deux âges, digne d'être signalé seulement pour son nom: Bitachou.

Le monsieur grisonnant se nomme Eleazard; le gamin, il convient, aux termes de la loi, de ne pas révéler son état-civil, quant au nègre, lui-même sait-il son nom?

Tous quatre sont coupables d'avoir volé ou récelé des sacs; huit, exactement: le benjamin de la bande les a dérobés, probablement sur les conseils d'Eleazard et des autres... Et comme le tribunal ne s'est pas montré tendre pour les coupables, le quatuor interjette appel...

« Monsieur » Eleazard se dit commerçant. Le président Fortin est sceptique.

— Drôle de commerçant! un rapport de police indique que vous vendez des mottes de beurre à la terrasse des cafés...

L'avocat se dresse, courroucé. Et pourquoi tant de bruit? Qu'a-t-il besoin de tant s'échauffer? n'est-ce pas un commerce comme un autre? Les uns vendent des cacahuètes, des marrons, des fruits glacés empalés sur une baguette légère, Eleazard vend du beurre: qu'on le veuille ou non, c'est un commerçant.

— Et un honnête homme, ajoute le défenseur convaincu.

Le Président. — Hélas! il y a son casier...

En effet, une condamnation à six mois de prison pour vol y est inscrite; l'avocat n'en paraît pas troublé. Il a, dit-il, dans son dossier, des « documents décisifs, qui prouveront les « hautes vertus de son client et devant lesquels « la cour devra s'incliner » (sic).

En effet, après deux autres plaidoiries brèves, le défenseur d'Eleazard a la parole. Il présente ses documents décisifs. Ce sont d'abord des citations à l'ordre du jour, des attestations de camarades du front, des officiers qui vantent le courage de son client. Enfin, voici le « plat de résistance »: une lettre du Maréchal Joffre qui remercie Eleazard d'avoir recueilli sa jument et de la soigner avec tant de dévouement...

Toujours sceptique, le président Fortin demande à voir le billet. Le défenseur est piqué.

— Je n'aurais pas lu une lettre qui ne fût pas authentique!

— Passez-la tout de même, fait le magistrat.

La Cour se rend à l'évidence: c'est bien le vainqueur de la Marne qui a écrit à Eleazard... La partie, maintenant, est gagnée: la jument du Maréchal a été le meilleur des avocats.

Toutes les peines sont réduites de moitié...

Si vous voulez devenir un bon détective...

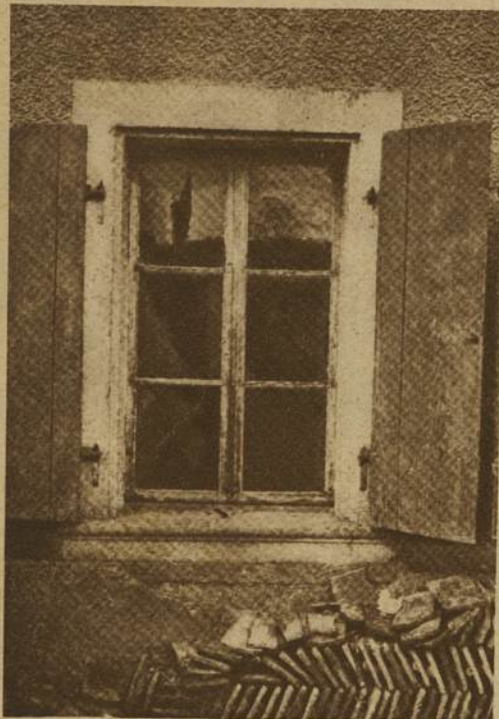
Le Crime
de Saint-Nom-la-Bretèche



CONNATTEZ-VOUS Saint-Nom-la-Bretèche ?

— Ah ! mon cher, quel endroit exquis ! Partons en auto pour Saint-Nom, je vous débâche ! », me dit un jour M. Petitvillain.

Nous partîmes donc de compagnie et fûmes, vers le soir, à Saint-Nom-la-Bretèche, petit pays situé à l'orée de la forêt de Marly. A vrai dire, le village n'a rien de très particulier et je ne m'expliquais pas qu'un homme averti comme M. Petitvillain parût si heureux de se retrouver dans l'auberge où nous nous arrêtaèmes,



... il a fracturé la fenêtre.

Après une bonne nuit je m'habillai rapidement et j'allai frapper à la porte de la chambre de M. Petitvillain. Ne recevant pas de réponse, j'ouvris et constatai que mon maître, plus matinal que moi, était déjà sorti. Sans doute, pensai-je, il m'attend en bas pour le petit déjeuner.

Mais non, dans la grande salle, personne. Tout en déjeunant je parlai du pays, des affaires, enfin j'égrenai le chapelet des lieux communs. C'était là, d'ailleurs, un procédé dont M. Petitvillain m'avait recommandé l'emploi, même quand rien ne le justifiait. Il disait : *On trouve toujours quelque chose à pêcher dans l'eau vaseuse des bavardages.*

— Ça ne m'étonnerait pas, me déclara le restaurateur, que nous recevions pas mal de monde à Saint-Nom, rapport à l'assassinat !

— Ah ! il y a eu un crime ?
— Oui, une brave petite rentière, Mme Cornet, qui a été trouvée le crâne défoncé.
— Quand donc le crime a-t-il été connu ?
— Pas plus tard que ce matin. La justice vient d'arriver.

Je me frottai les mains, enchanté d'apprendre à M. Petitvillain un événement aussi considérable.

Lorsqu'il rentra de sa randonnée forestière, je lui fis part de la nouvelle, augmentée de maints détails tirés par moi du confiant aubergiste.

— Bravo ! tous mes compliments ! dit M. Petitvillain.

Un quart d'heure plus tard, nous nous trouvions à pied d'œuvre. La maison désignée par le restaurateur était complètement isolée.

Afin de montrer à mon maître que ses leçons m'avaient été profitables, je me penchai vers le sol dans l'intention de lire les empreintes, mais M. Petitvillain m'arrêta :

— Inutile de vous donner tant de peine. Depuis deux ou trois heures, plus de vingt personnes, les magistrats en tête ont pris soin d'effacer par leur va-et-vient les traces révélatrices.

— Mais alors... ?

Il haussa légèrement les épaules. Quelqu'un derrière nous racontait :

— Paraît qu'on a emporté toutes les économies de la pauvre dame.

M. Petitvillain semblait ne pas entendre. Au bout d'un moment, le greffier du juge d'instruction s'approcha de nous : — M. le Juge d'instruction serait heureux de vous dire un mot, M. Petitvillain.

Le célèbre détective traversa le chemin et entra dans le jardin. Je le suivis. Les magistrats et fonctionnaires présents saluèrent mon maître, mais je demélaï un peu de sarcasme dans le ton du juge d'instruction quand il prononça : Maintenant que M. Petitvillain est parmi nous, il n'y a plus d'énigme. M. Petitvillain n'a qu'à paraître pour faire la lumière. Voyons, nous avons ici une vieille femme assassinée. Aucun témoin, aucune piste encore. Je gage que M. Petitvillain...

Mon maître l'interrompit.
— Si vous voulez charger votre brigadier de gendarmerie d'aller surveiller à midi, la sortie des ouvriers de l'usine Manuel, il y trouvera votre homme. Celui-

ci est petit (1m.65) gros et trapu (85 kgs), il porte un pantalon de velours à côtes ; il est chaussé d'espadrilles usagées dont la gauche a l'extrémité complètement usée. Enfin il lui manque la dernière phalange de l'index gauche.

« Il est arrivé ici vers minuit, a pénétré dans la maison après avoir fracturé la fenêtre de l'appentis qui se trouve sur le derrière de l'habitation ; il a assommé sa victime, et lui a fracassé le crâne avec une masse en bois et s'est enfui sans hâte par la porte de devant, porteur d'un coffret long de 0m.40, large de 0m.28, pesant 20 kg. et contenant les économies de la victime, coffret qu'il portait de la main droite, et à bout de bras.

« Arrivé à l'extrémité de la sente qui mène à l'habitation il s'est mis à courir sur une distance de trois cents mètres, puis s'est arrêté avant de s'engager sur le chemin de grande communication qui conduit au bourg. »

On imagine aisément de quel air furent accueillies ces précisions. Le juge agacé riposta :

— Cher Monsieur, il ne s'agit pas de faire du roman, de chercher à nous étonner... Les preuves seules...

— Hé ! Monsieur, les preuves surabondaient ce matin, avant que vos gens les eussent effacées. Vous dormiez encore, que moi j'étais déjà à l'ouvrage.

Dans le courant de l'après-midi le juge d'instruction, radieux, nous rendit visite. Les deux mains tendues, il s'exclama :

— Pardonnez-moi d'avoir blagué votre savoir. Nous tenons l'assassin, un nommé Vergnolle... Il est âgé de trente-huit ans, il mesure un mètre soixante-sept, il est vêtu comme vous l'avez dépeint, il est privé de la dernière phalange de l'index gauche... C'est prodigieux !

— Non, c'est scientifique.

« Les empreintes de pas sont quelquefois peu marquées ; celles que je relevai dans la terre molle étaient sans mystère. La longueur du pied me donnait, d'après une formule algébrique connue, la taille du sujet que confirmait l'enjambée. Empreintes, non de souliers mais de chaussures à semelles tressées, d'espadrilles, certainement, dont l'une, la gauche, en mauvais état.

L'homme qui avait laissé ces traces mesurait bien près de 1m.65. D'autre part, l'enfoncement des traces, leur profondeur si vous voulez, me donnait, grâce à un calcul facile, le poids du sujet, soit 85 kgs. Or pour qu'un homme de petite taille atteigne ce poids, il faut nécessairement qu'il soit gros et trapu.

Le meurtrier était arrivé vers minuit. En effet ses pas étaient marqués dans la boue provenant d'une averse qui avait cessé très exactement à minuit, je l'avais moi-même constaté car j'ai le sommeil léger.

Suivons maintenant l'assassin dans sa marche : il contourne la maison, il y pénètre par la fenêtre de l'appentis. Comment a-t-il ouvert la fenêtre ? En cassant du dehors le carreau dont les morceaux tombent à l'intérieur de la pièce. Il passe le bras par l'ouverture, tourne l'espagnolette. La vieille au bris du carreau s'est levée et s'approche. Il se trouve face à elle et la frappe sur le dessus de la tête avec une masse de bois qu'il a prise dans la grange.

Comment j'ai connu le fait ? Oh ! très simplement. La place de cette masse était vide le long du mur au ratelier où elle aurait dû figurer parmi d'autres outils.

Il fouille la maison et laisse des empreintes digitales un peu partout. Au premier examen je m'aperçois que l'index gauche manque et que le doigt se termine par une cicatrice.

L'assassin a emporté un coffret. Ce coffret était placé sur le dessus d'une armoire où



les empreintes sur les murs...

j'ai retrouvé son emplacement sans peine, car une grosse épaisseur de poussière recouvrait les planches, sauf à l'endroit où était posé le coffret, ce qui m'a permis de prendre ses dimensions. Il mesure 40 cm. de long sur 28 cm. de large. Il doit être assez lourd : en le tirant à lui, l'assassin a fait sauter une partie de la corniche qui couronne l'armoire.

Muni du coffret, notre malfaiteur est sorti par la porte de la maison ; la première personne qui est entrée après lui a trouvé la porte ouverte et les voisins affirment que la victime la fermait toujours intérieurement.

Suivons la piste : l'homme marche d'abord avec précaution. Il a dû regarder autour

L'étrange Figure de Rothstein « Le Roi du Hasard »

Il commandait le parti communiste ; on le soupçonne aussi d'avoir eu à sa solde des équipes d'assassins

New-York, décembre 1928 (de notre correspondant particulier).

Le mystérieux meurtre d'Arnold Rothstein n'est pas encore éclairci.

Les meilleurs détectives des Etats-Unis recherchent toujours activement l'homme qui a tiré, dans des circonstances encore obscures, le coup de revolver fatal au « roi du jeu ». Le maire de New-York, Mr. Walter, a protesté publiquement contre la lenteur de la justice.

Le juge d'instruction, Benton, a dû libérer l'un des partenaires de la fameuse partie de pocker, Mr. Mac Cabe.

Mac Cabe a présenté en effet un alibi irréprochable. Pendant la nuit du crime, il se trouvait en mer sur un ferry-boat, qui allait à Boston.

Il montra notamment les photographies de lui, prises à bord ; il fit produire son inscription sur le registre des passagers et administra encore d'autres témoignages.

Le juge lui demanda pour quelles raisons il avait accumulé tant de documents à l'occasion d'un voyage de si peu d'importance.



Mac Namus, le principal accusé, revient d'un interrogatoire.

de lui. A l'extrémité du sentier, les traces m'indiquent qu'il court assez vite jusqu'au détour du chemin de grande communication.

Il portait le coffret de la main droite et j'affirmai aisément que ce coffret pesait 20 kgs. Comparant les empreintes des pas du retour à celles de l'aller, je constatai en effet une différence formelle ; l'enfoncement et la position du pied droit m'apprirent de façon très précise que le poids était porté à bout de bras et, à l'aide d'un petit appareil que j'ai toujours en poche, je conclus par un bref calcul que le coffret pesait 20 kgs.

Arrivé au croisement des chemins, notre homme s'assit un instant. L'empreinte de son séant révéla qu'il portait un pantalon de velours à côtes.

Si je vous ai dit de chercher votre assassin parmi les ouvriers de l'usine Manuel où l'on fabrique des chaussures, c'est que je sais, pour l'avoir visitée, qu'on emploie là des machines à découper. L'ouvrier imprudent, malgré divers systèmes protecteurs, se laisse parfois couper le bout des doigts par ces machines.

La blessure constatée par l'empreinte à la main gauche de l'assassin était vraisemblablement due à ce genre d'accident.

J'aurais pu ajouter que l'homme n'avait pas quitté le bourg, parce qu'il n'y avait pas de train avant 10 h. du matin. Je devais supposer qu'il se rendrait à l'usine et ne serait pas assez maladroit pour éveiller l'attention en interrompant son travail normal.

M. Petitvillain se tut. Le Juge l'avait écouté avec une sorte de passion. S'appliquant une gifle sur la cuisse, il s'écria :

— Quel homme ! Quel observateur !

— Permettez-moi de vous faire remarquer dit mon maître, qu'un juge d'instruction modèle devrait être capable de raisonner tout comme moi. Mais pour cela il faudrait qu'il eût autant fréquenté la vie réelle que l'École de Droit.

Détective ASHELBE

Professeur à l'École de
Psychologie et
à l'Institut Technique de
Criminologie.

(A suivre)

Ne savait-il pas que cette nuit-là quelque chose devait se passer d'anormal ?

Mac Cabe déclarait qu'il ne savait absolument rien.

Les interrogatoires de Miss Ruth Keyes, le blond mannequin de Chicago, qui occupait une chambre au Central Park Hôtel, la nuit du crime, n'ont pu, jusqu'à présent, apporter beaucoup de précision et de clarté dans l'affaire.

Cette jeune personne se rappelle seulement avoir fait connaissance dans le couloir de l'Hôtel avec un certain « Jack », qui occupait la chambre 349 au même étage qu'elle.

Elle avait flirté avec lui et, en compagnie de deux autres de ses camarades, elle avait bu du champagne pendant une partie de la nuit.

Quant au reste, elle semble être frappée d'amnésie totale.

On lui présenta les photographies de tous les joueurs de pocker, afin de savoir si l'un des trois hommes de la chambre tragique n'était pas de ceux-là, mais elle ne put en reconnaître aucun.

Elle déclare maintenant qu'elle n'est pas du tout certaine que le mystérieux « Jack » est bien Mac Nanus, qui vient de se mettre à la disposition de la justice

et qui est, pour le moment, le principal accusé.

Elle déclare qu'elle était tellement ivre cette nuit-là qu'elle a presque tout oublié.

D'autre part, l'un des domestiques de Rothstein, son garde-du-corps préféré, O'Brien, a disparu et la police le recherche activement.

Un détail curieux, relatif à la personnalité et aux relations d'Arnold Rothstein, vient d'être révélé par le parti socialiste de New-York.

Ce journal publie le fac-similé d'une lettre, adressée par Rothstein en décembre 1927 au ... secrétaire du parti communiste américain. Cette lettre est ainsi conçue :

« Messieurs, j'ai bien reçu votre lettre du 12 courant et je constate que vous m'envoyez un chèque de 50 dollars « pour le service rendu ». Ce n'est pas exact. Vous ne pouvez pas me récompenser pour le service que je vous ai rendu. Les 50 dollars que vous m'envoyez, je les verse à la Maison des Ouvriers unifiés. Je vous prie à l'avenir de ne plus parler de mon service. Cela peut m'occasionner des ennuis. Votre dévoué, Arnold Rothstein. »

On voit par là que le roi des joueurs avait des relations avec les communistes et qu'il leur rendait à l'occasion des services mystérieux.

Quels services ?
On sait maintenant que Rothstein, pour assurer le fonctionnement de ses salles de jeu, entretenait de très bons rapports, d'un côté avec la police, de l'autre avec différentes associations criminelles.

Il pouvait, par conséquent, venir facilement en aide, quand il le voulait, aux amis ayant des démêlés avec la justice. Il pouvait aussi se charger de représailles et de faire disparaître des hommes gênants, grâce à ses sbires.

Or, depuis deux ans, les luttes intérieures dans le mouvement communiste américain ont abouti à plusieurs meurtres, dont les auteurs restèrent introuvables...

Roy PINKER.

A LA MANIÈRE DE...

LA VIE TUMULTUEUSE DU "BARON" REITH
financier, humaniste, recéleur,
poète romantique des affaires

Splendeur...

Directeur du Casino de Paris.



près de la place Clichy, en 1880, un beau jour du mois de juillet, naissait un enfant du sexe masculin qui reçut les prénoms de Richard - Valentin. Aucune voyante extra-lucide ne vint auprès de son berceau formuler une prédiction selon la coutume chère aux biographes des hommes célèbres. Pourtant une bien étrange destinée lui était promise.

Son père, alors professeur au lycée Fénelon, ne le garda que peu d'années près de lui. Il l'envoya à Obernai, passer son adolescence chez ses grands-parents. Valentin-Richard y apprit l'allemand tout en s'initiant aux arcanes du commerce.

On ne porte pas en soi le démon de l'aventure sans qu'il tarde à s'éveiller. Obernai et ses cigognes n'offraient à Valentin-Richard qu'un horizon apaisé et sans mystère. Et comme il avait presque oublié le français dans ce pays, il lui parut que son retour à Paris s'imposait. A l'âge de dix-sept ans, Valentin-Richard humait, au seuil de la gare de l'Est, l'odeur de liberté que l'air de Paris dispense. La frénésie de vivre semblait agiter pour lui toute cette foule qui courait sur un pavé suintant du romanesque.

Mais Valentin-Richard ne séjourna pas longtemps dans cette ville dont il était appelé à devenir l'une des figures symboliques. En cette période de son existence ses gestes n'auraient aucune raison d'être dans la mémoire des hommes, peut-être même pas dans la sienne. Pourquoi dut-il partir en Angleterre?

L'important est qu'il y partit. Et qu'il y vécut. Mais de quelle manière! Il y exerça tous les métiers. Il y fut même reporter. Il fallait vivre. De cet étonnant esprit d'entreprise qui plus tard devait lui procurer tant de jouissances et tant de mécomptes aussi, on voyait déjà poindre les premières lueurs.

Et soudain il disparut. Il avait alors dix-neuf ans. Un paquebot qui cinglait vers les Amériques l'emportait loin de Southampton et d'une Albion sans doute trop austère. Car ce n'est pas le mirage doré du Nouveau-Monde, ni qu'il le jugeât comme le seul pays digne de son intelligence, qui lui faisait traverser la mer aux harengs. Là-bas, en effet, il ne remplissait guère qu'une modeste fonction au secrétariat de la surintendance de l'Instruction publique dans l'Etat de New-York.

La conscription le guettait. Il promenait depuis quelques mois à peine sa précoce corpulence et sa façade entre les grattes-ciel, lorsque le service militaire le rappela en France.

Ce coup-là devait être le bon. Le service militaire n'a jamais favorisé les manifestations d'un esprit indépendant. Un être comme Valentin-Richard continuellement agité par une fringale de liberté ne pouvait guère s'accommoder de cette existence. L'uniforme ne tarda pas à le gêner aux entournures. Et comme de pareils caractères ne sont pas faits pour supporter avec une douce passivité les disciplines qui les jugulent, Valentin-Richard commença de s'agiter. Il devint le propagandiste de la désertion. Il encouragea à la désobéissance. Tant et si bien que le Conseil de guerre de la troisième région le gratifia d'un an de prison. Ainsi connut-il les geôles des maisons d'arrêt de Rennes et de Rouen.

Valentin-Richard, depuis son adolescence, avait toujours eu un penchant assez vif pour la littérature. C'était un bon helléniste et, suivant la formule, un latiniste distingué. Aussi, sa détention prit-elle un tour littéraire. Pour tromper le terrible ennui et l'énerverement de cet isolement, Valentin-Richard écrivit ses impressions. Un peu plus tard, elles devaient être réunies dans une petite brochure vert amande. La langue en était d'une simplicité harmonieuse. Au surplus il s'y révélait un esprit subtil et non sans finesse.

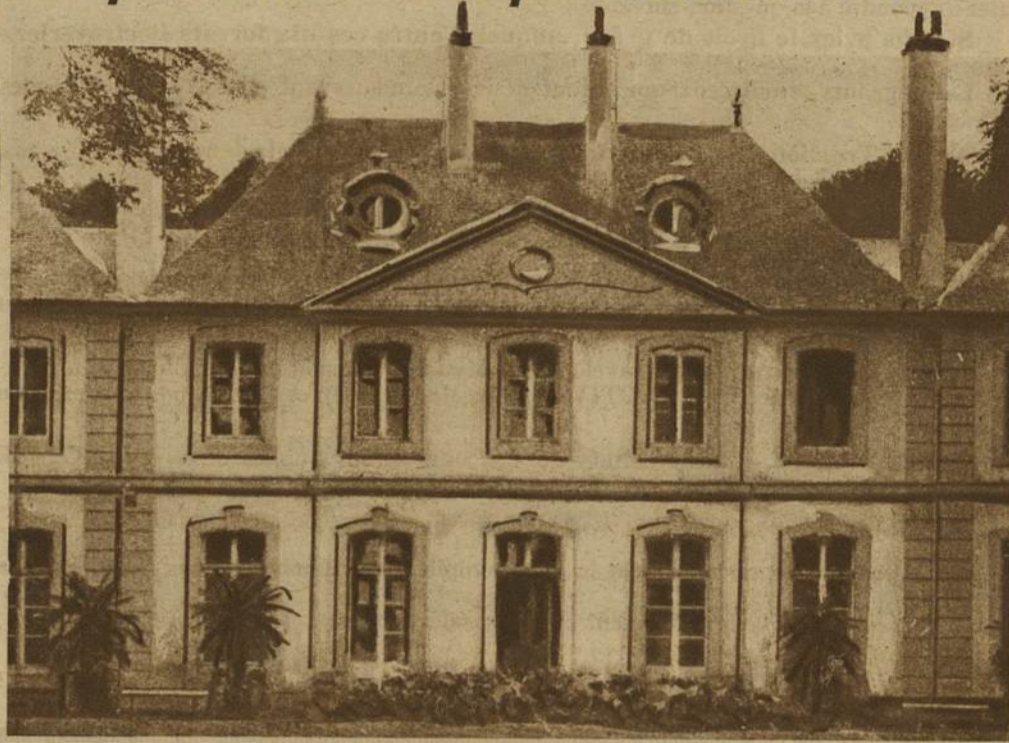
La prison militaire est rarement infamante. Qui en eût tenu rigueur à Valentin-Richard si, dès ce moment, il s'était aiguillé vers les lettres où, sans doute, il eût connu des succès fort estimables? Mais Valentin-Richard n'avait cure de passer sa jeunesse à griffonner sur du papier blanc. Peu après que les portes de la prison se furent ouvertes devant lui, les grilles de la caserne s'écartèrent pour le laisser retourner à la vie civile.

Voici venir le moment où Paris allait entendre sonner le nom du baron Valentin-Richard-Reith de Baillencourt de Courcol.

Du baron? Exactement.

Pour réussir dans la finance

Car Valentin-Richard ayant englouti un héritage en un tournemain, afin de reprendre un plus intime contact avec la vie civile, avait estimé que pour réussir dans le monde des finances et des affaires, un nom à tiroirs n'est jamais à dédaigner. Et comme en 1904 il venait d'épouser une jeune fille qui n'avait d'autre dot que son blason, il ennoblit son nom roturier en y adjoignant ceux de sa femme, née de Baillencourt-Courcol. Quant au « baron », on conte qu'un soir où il s'était montré munificent envers une marchande de



Le château de Couvécourt, où le "baron" passait l'été.

fleurs, à la sortie d'un théâtre, elle l'avait gratifié de ce titre. Ainsi le hasard comble les lacunes que l'esprit le plus ingénieux ne saurait parfois apercevoir.

Baron Valentin-Richard Reith de Baillencourt de Courcol, cela retentissait et s'accordait superbement au physique de cet homme. Imaginez dans une face imberbe et rougeaudes deux yeux piqués comme deux épingles à tête noire. Les paupières avaient la lourdeur majestueuse de celles des empereurs romains. La bouche aux lèvres épaisses s'arçait légèrement suivant un graphique de septicisme et assez loin d'un nez en pied de marmite. Le baron avait une carrure d'athlète de la foire du Trône et une obésité magnifique. Son menton précieusement arrondi émergeait de la houle des fanons. Sa fatuité oratoire était celle d'un camelot, mais il la relevait d'une pointe de jovialité de bon gros garçon et d'un toilement qui escamotait la sympathie.

Voilà pour le physique. Pour le moral, il était tout aussi rond. Ce crâne au cheveu planté dru enfermait une intelligence de premier ordre et une érudition stupéfiante. Le baron était un homme de valeur. Ses qualités de businessman avaient à leur service une psychologie d'une rare pénétration et une bonasserie qui camouflait sa puissance d'enjôlement. Et si pour d'autres sa rondeur physique n'était que grasse benoîte, il savait, lui, toute la force qu'elle dissimulait et à laquelle on peut un jour ou l'autre être amené à recourir lorsqu'on veut se hisser au pinacle.

L'activité du baron

Tel était le baron en face de la vie lorsqu'il fonda, place de la Bourse, cette Agence métropolitaine, première marche de son ascension. L'imagination de Reith s'étendait à tout. Toutes les choses lui offraient des horizons dorés : il s'intéressait à la banque et au théâtre, aux accessoires d'autos et aux articles pour dames, à l'usure et aux terrains pétroliers, aux marais salants et au journalisme, aux combustibles et au cinéma...

Des affaires qu'il montait, beaucoup ne duraient que l'espace d'un matin ; mais si l'une coulait, le baron demeurait accroché aux autres et il en créait une nouvelle pour compenser cette perte. Rien mieux qu'un relevé de ses principaux actes jusqu'à la guerre ne peut donner une idée de la surprenante vie du baron. Le voici :

En 1903, il fonda L'Agence métropolitaine de la Bourse. Elle ne dura que dix-huit mois : liquidation. En 1905, le baron fut nommé fondateur de la banque Eruca. Cela finit par des poursuites. En 1907, il fonda et dirigea la Société Le Renouveau qui fit faillite vingt jours plus tard. Il fut condamné à un mois de prison avec sursis parce qu'avec son auto, un jour de presse, il avait blessé un agent de police. Il fonda et dirigea la Carrosserie Mercure qui fit faillite en octobre de la même année. En 1908, il fonda et dirigea Le Crédit Balnéaire qui fit faillite, puis L'Association coopérative des chauffeurs qui ne dura que six mois, puis une maison d'accessoires d'autos, rue de Berry, qui coula au bout d'un an. En 1909, le baron se vit interdire l'entrée des maisons de jeux. Mais il devint directeur du Casino de Paris.

Au bout de trois mois : faillite. En 1910 il fit du prêt sur bijoux et autos, fonda une association pour articles pour dames ; mais la liquidation ne tarda pas, accompagnée de poursuites judiciaires. En 1911, il fonda et dirigea La Société Parisienne d'asepsie, rue Edouard-Detaille ; au bout d'un an, liquidation et poursuites. Il fonda Le Syndicat des terrains pétroliers de Roumanie dans les mêmes bureaux que la Société précédente : il dura six mois. Encore dans le même local il fonda successivement La Société des Moteurs Ruo, et La Banque Franco-Néerlandaise qui n'eurent pas un sort meilleur. A Colombes, il fonda et dirigea, rue de Courbevoie, La Compagnie d'Incandescence. En 1912 et 13 il fonda et dirigea La Société La Roue Gallia, mais, après avoir pris la précaution d'abriter sa corpulence derrière un homme de paille : la liquidation ne se fit guère attendre.

Telle était l'activité du baron. Liquidations, faillites, dépôts de bilan, poursuites même, rien ne troublait sa sérénité. Le grand principe était que les affaires doivent se traiter avec l'argent des autres. Qu'importe si elles coulent pourvu qu'elles ne vous entraînent pas dans leur chute. Le baron avait fait du code son livre de chevet. Sa science commerciale lui permettait de ne point se laisser happer par l'engrenage judiciaire. Sa merveilleuse intelligence le tirait à tout coup du mauvais pas. Et chaque nouvelle société qu'il

fondait marquait un degré de plus dans son élévation.

Car, qui ne connaissait le baron à Paris? N'était-il pas châtelain de l'Ermitage, dans l'Aube? Ne possédait-il pas aux Roches-Blanches un petit Castel dans la manière normande? La Napoule ensoleillée ne le voyait-elle pas promener son faste devant la Méditerranée? Et pour passer les chaleurs d'été, le château de Couvécourt, dans l'Eure, ne lui offrait-il pas ses frondaisons?

Douze dépôts de bilan n'avaient pas épuisé ses caisses : il s'en faut. Il brassait déjà les millions avec cette aisance que bien d'autres ne devaient connaître qu'après la guerre. Cela n'allait pas sans lui valoir d'honorables relations qui lui servaient si besoin était de références lorsqu'il montait une nouvelle affaire et faisait des appels de fonds. En sorte que la signature austère du baron jouissait d'un crédit qu'eussent envié bien des financiers dont le passé ne se paraît pas d'un krach si copieux.

La guerre parut devoir interrompre une aussi brillante carrière. Le baron fut mobilisé dans... les services automobiles. C'est lui qui conduisit de Paris au Mans une auto... chargée d'or que la Banque de France faisait évacuer sur Bordeaux. Tout se passa normalement. Mais il était écrit qu'en temps de paix comme en temps de guerre, l'habit militaire conviendrait mal au baron. Pour d'obscures raisons physiologiques, le baron, dès 1915, redevint civil. Et le cours de ses exploits put reprendre. Cette interruption l'avait un peu dérouter. Il se refit la main en fondant deux ou trois petits journaux éphémères puis la Société des Ateliers Atlas. La fortune à nouveau lui souriait.

L'apogée

Et allez donc, En 1920, le baron était à son apogée. Il habitait alors, rue Alphonse-de-Neuville, un hôtel particulier qui valait un demi-million et qu'il avait acheté afin de l'offrir à sa femme, pour 180.000 francs, grâce à une promesse de vente d'avant-guerre. Parmi ses laquais en livrée et ses meubles d'un luxe écrasant, il trônait, le havane aux lèvres et la fine Napoléon à portée de la main, multipliant les réceptions, tutoyant des hommes politiques.

Soudain, un jour d'avril 1920, la Société des Ateliers Atlas fut déclarée en faillite. Les neuf succursales comprises, elle s'écroulait avec un passif de 39 millions. Et presque aussitôt quelques sociétés de moindre envergure qu'il avait greffées sur elle furent entraînées dans ce krach formidable.

Mais le baron n'en eut pas sa sérénité altérée. En vérité, cela prouvait à tout le moins qu'il brassait des millions et qu'on pouvait lui faire confiance, même si la dévotion s'acharnait sur ses œuvres. Du reste, il avait déjà songé à autre chose : aux sinistres de la guerre.

Le système était simple. Le baron avait fondé une banque rue du Faubourg-Saint-Honoré. Là, il recevait des bons de cession que des sinistres voulaient négocier. Il en recevait pour des millions. Mais ce n'était pas du bel argent tintant qu'il donnait en échange : c'étaient des titres d'une Société industrielle qu'il avait obscurément renflouée.

C'est de là que tant de sinistres ressortirent « sinistres » une seconde fois. Des rabatteurs lui amenaient les malheureux qui voulaient, avec leurs bons de cession, réaliser de l'argent aussitôt. On les mettait en présence du baron directeur qui savait leur trousseur un « boniment » tellement irrésistible que beaucoup s'en retournaient les mains vides ou seulement avec les titres de la Société industrielle, ce qui était équivalent. Parfois, quelques sinistres revenaient réclamer ce qui leur restait à percevoir, le baron, dans certains cas, pour ne point laisser fuir une bonne affaire, leur ayant remis un acompte. Mais alors le baron appelé par d'urgentes occupations devenait invisible. Il en fut qui rentrèrent dans leur argent parce qu'à la minute opportune ils surent montrer un revolver. Et le baron n'aimait pas ces arguments qui peuvent en une seconde interrompre une vie promise à d'aussi belles destinées.

Ce fut alors l'apothéose. Le baron fut nommé officier d'Académie. Le baron comptait à l'Opéra-Comique au premier rang des abonnés les plus distingués et les plus fidèles. Le baron, si ses occupations l'appelaient impérieusement au Palais de Justice, carrait ses 150 kilos dans sa limousine et venait démontrer son innocence de grand seigneur. Car le baron qui prévoyait tout, avait prévu la loi qui passerait à temps voulu et abriterait alors ses transactions.



... et décadence.

Inculpé d'escroquerie.

Au demeurant, le meilleur homme du monde, ayant en grand souci l'honneur de la famille et de qui toutes les concierges du quartier disaient : « Le baron Reith? oh ! voyons, un si brave homme, qui possède un si bel immeuble... »

Le grain de sable

Brutalement, comme un tonnerre s'abat, la malchance lui cassa les reins. On avait volé des titres au bureau de poste de la rue Vauvenargues et à Nîmes. On avait volé une auto à Mlle Parysis, artiste de music-hall. Et voici que les trois enquêtes dont ces délits faisaient l'objet amenèrent en lumière un individu du nom de Genser et qui se trouvait être le factotum du baron. Les investigations se poursuivirent. On découvrit dans son coffre les titres volés et l'auto dans son bateau de Couvécourt. Le grand seigneur pratiquait le recel. Ce fut le grain de sable dans l'urètre de Cromwell. Comme on dit au qual des Orfèvres, son affaire était claire. Le 21 septembre 1922 le baron Richard Reith de Baillencourt de Courcol quittait son hôtel pour la cellule. Alors, comme un filet dont une maille craque, toutes ses combinaisons se dénouèrent. Ses amis le lâchèrent. Ses associés firent insérer dans les journaux des avis niant qu'ils avaient été ses associés. Des plaintes affluèrent. Les actionnaires de la Société Atlas exercèrent une contrainte par corps. Ce grand homme à sa manière fut renié par tous ceux qui avaient été exploités comme par ceux qui s'étaient enrichis dans son ombre. Car le baron n'était pas égoïste...

Dès lors, la vie du baron s'enferma dans les salles de la correctionnelle. Le 30 janvier 1923 il était condamné à trois ans de prison. Le 9 novembre suivant, à cinq ans. Le 15 décembre de la même année, à cinq ans. Tout l'écheveau de ses affaires se dévidait et chaque brin libérait un plaignant. On confondit les peines. Qui peut dire que Reith ne l'avait pas prévu ?

C'est alors que sa popularité atteignit à une ampleur exceptionnelle. La foule aime les personnalités puissantes. Le baron-Reith lui apparut comme l'incarnation d'une époque. Elle s'empara de son titre de baron et le consacra noble mieux que s'il avait trouvé ce titre dans son berceau.

Mais le baron déperissait. Aux audiences il lui arrivait de pleurer. Il proclamait son innocence d'une voix mouillée. Quelque chose se détendait en lui. Il se disait victime d'un tas de gens. D'ailleurs, il avait encore quelques défenseurs. A force de moisir en cellule il tomba malade. Il était comme l'intoxiqué à qui on supprime la morphine, le joueur que l'on écarte du tapis vert. Sa graisse fondait et avec elle sa bonhomie, sa familiarité, sa façade. Il dut être transporté à l'infirmerie de Fresnes.

En juin 1921, on le libéra parce que sa peine avait été réduite d'un quart ainsi qu'il est d'usage et que son état de santé lui avait valu une mesure de grâce. Aussitôt il se prépara à une lutte nouvelle.

Le baron, dès lors, se consacra aux renards. Aux renards argentés. Ses démolés lui inspiraient la prudence. Il ne pouvait songer à se mettre en avant de cette affaire, car elle en eût subi le préjudice. Il se tint donc dans la coulisse en qualité de courtier. Il utilisait ses qualités d'homme d'affaires sans que sa popularité le vint troubler. La Société E. F. R. A. devait procurer à ses actionnaires les avantages de l'élevage en commun des renards argentés. On souscrivait pour 10.000 francs au capital animal composé de trente-six couples de renards valant 60.000 francs chacun. Car ces renards devaient être d'une fécondité biblique et les fourrures se vendraient au prix fort. Parallèlement à cette Société, une banque, fondée rue Jouffroy, centralisait les opérations financières de l'E. F. R. A. En fait, elle spéculait avec les fonds des souscripteurs. Et c'est le baron qui l'avait fondée. Si bien que, lorsque les renards moururent ou se montrèrent stériles et que la chute de l'E. F. R. A. causait un préjudice de près de deux millions, le baron de nouveau fut acculé aux bancs de la correctionnelle.

La dernière éclipse

Deux ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour sous la prévention d'escroquerie. Le baron réintégra la geôle. Il recommença de maigrir. Il apprit alors que sa femme demandait le divorce. Il en conçut un profond dépit parce qu'il estimait que c'est lorsque l'adversité s'acharne sur un homme que son épouse doit se hausser à son niveau.

Les années passèrent. Un jour, le baron acheva de régler ses comptes avec la justice. Mais son étoile était un peu pâle. Dans cette fièvre qui agite la société moderne, ses éclipses brutales et trop fréquentes avaient détourné l'attention de sa personne. Il reparut un soir du début de cette année dans l'enceinte des appels correctionnels parce que interdit de séjour il aurait dû quitter Paris et qu'on l'y avait retrouvé. Mais le baron avait d'excellents arguments. Des convocations de magistrats pour avoir interjeté appel, des convocations du médecin légiste l'obligeant à rester à Paris. L'avocat général ne voulut rien entendre. La cour confirma la condamnation. Le baron s'en alla plein d'amertume, comme un acteur que l'on écarte du plateau parce que la foule l'a trop connu.

Ingratitude des hommes !

Émile CONDROYER.

Le Grand Referendum-Concours de DÉTECTIVE

Règlement

Article Premier.— A partir d'aujourd'hui, DÉTECTIVE va vous présenter dix hommes, dix forçats et ouvrir devant vous leur dossier.

Article Deuxième.— Lorsque la défense du dernier d'entre eux aura été publiée, vous aurez à répondre à la question suivante :

Si vous aviez le droit de grâce, auquel d'entre ces dix forçats l'octroyeriez-vous ?

Les gagnants seront ceux qui auront désigné le nom ayant obtenu la majorité des suffrages.

Article Troisième.— Pour éviter les *ex-aequo*, les concurrents devront répondre aux questions suivantes qui serviront à les départager :

1° Quelle sera la liste-type des dix forçats désignés par les suffrages ?

2° Combien de voix d'écart séparera le premier du second.

Article Quatrième.— Ce questionnaire rempli, vous l'enverrez sous pli cacheté, en y joignant les dix bons du Concours découpés dans DÉTECTIVE à partir du n° 7 jusqu'au n° 16.

Article Cinquième.— Les enveloppes contenant les réponses devront nous être parvenues avant le 28 février, à DÉTECTIVE, 35, rue Madame (6^e), et devront porter la mention "Concours".

Article Sixième.— Les résultats du Concours seront publiés dans DÉTECTIVE entre le 1^{er} et le 30 Avril 1929.

PRIX

Nous donnerons prochainement la liste complète des nombreux prix affectés à ce concours.

Nous rappelons que le concurrent classé premier recevra

30.000 FRANCS EN ESPECES



Seznec.



Mme Seznec.

I. — SEZNEC

Une lettre de son avocat

C'est une œuvre de Justice, en tout cas d'humaine pitié que vous entreprenez, et tout homme de cœur ne saurait y rester insensible.

Y a-t-il des forçats innocents ? Combien en tous cas, ont déjà expié trop durement la faute qu'ils ont commise car il n'y a pas seulement d'injustice dans les condamnations prononcées par erreur, mais aussi et plus souvent le doute dans l'exagération d'une peine qui dépasse le droit nécessaire à la défense sociale, de l'appréciation équitable de la responsabilité personnelle.

Dans le trouble et souvent le mystère qui entourent toutes les affaires criminelles, que d'hommes ont pu être victimes à la fois de leur entêtement à ne rien dire, et des préjugés d'une opinion régionale à tort exaspérée.

Combien surtout, ont pu racheter par leurs souffrances, par le martyre infligé, leur participation à un attentat criminel.

Parmi les forçats courbés sous l'âpre ciel de Guyane, Seznec a mérité au double titre que j'indique, une attention qui parvient peu à peu, à émouvoir l'opinion publique.

Au cours d'une nuit mystérieuse, à cent kilomètres de Paris, en venant de Brest, son compagnon de voyage a disparu dans la nuit.

Personne ne l'a-t-il revu depuis ? des témoins ont affirmé le contraire. Qu'est-il devenu ? Mais des charges ont été relevées contre Seznec qui peuvent n'être que de tragiques coïncidences. L'enquête de police révèle des lacunes et des négligences indiscutables. Des témoins, cependant, l'ont reconnu au cours d'un voyage au Havre qui ne s'expliqueraient pas. Fragilité de la reconnaissance humaine. N'y a-t-il pas là une cause d'erreur ?

Des experts en écriture ont affirmé que Seznec avait écrit un faux. Combien de fois se sont-ils trompés ?

Quoiqu'il en soit, Seznec a été condamné, il y a plus de 5 ans, au bagne. Il n'a cessé de protester de son innocence.

Avec un courage surhumain, il a affronté des débats qui ont duré plus d'un mois, allant jusqu'aux limites de la résistance humaine.

Les lettres qu'il écrit de là-bas sont empreintes à la fois de résignation et d'espérance. Ses biens ont été vendus, ses enfants recueillis par des âmes charitables, dispersés, l'un d'entre eux, cela mérite d'être souligné, vient d'obtenir un prix d'apprentissage.

Sa femme, admirable de dévouement, ne cesse de lutter pour obtenir le retour de celui

à qui elle a conservé avec tout son amour toute sa confiance. Mais l'appareil de la Justice est lent à s'émouvoir. La grande utilité de la presse est d'être pour elle souvent, un stimulant nécessaire et c'est là son mérite. Elle prend quelquefois parti contre l'accusé. J'ai eu, notamment, au cours



M^e Marcel KAHN.

du procès Seznec, à redouter son effort, mais on peut toujours faire appel à sa générosité quand il s'agit d'accomplir en tous cas, une œuvre de justice et d'humanité.

Avec elle, nous pouvons espérer que nos efforts aboutiront à la délivrance.

Marcel KAHN.

Des présomptions, pas de preuves

Le 25 mai 1923, M. Quémeneur, marchand de bois à Landerneau et conseiller général du Finistère pour le canton de Sauzun, quitte Rennes, de grand matin, pour aller faire des affaires à Paris.

Il s'en va, par la route, dans son auto, une grosse voiture de soixante chevaux. Il est accompagné de son vieil ami Seznec, industriel à Morlaix.

On peut suivre les traces des deux compagnons jusqu'au soir de cette journée : puis Seznec revient tranquillement à Morlaix. Quémeneur, lui, a disparu. On ne devait plus jamais le revoir.

De cette donnée claire, va naître la plus troublante affaire judiciaire de notre époque.

Qu'est devenu Quémeneur ? Seznec, son compagnon de route, est d'abord, tout naturellement, considéré comme témoin important qui peut aider la justice. Cela dure un mois.

Et soudain — coup de théâtre — Seznec est inculpé !

De graves présomptions ont été réunies contre lui. On a relevé, dans ses déclarations, des inexactitudes et des contradictions :

« J'ai quitté Quémeneur à Dreux, avait-il dit. » Mais les deux hommes ont été vus, à Houdan, après leur dîner.

Puis on découvre des faits troublants : le chèque de 60.000 francs que Quémeneur s'était fait adresser à Paris a été réclamé le 2 juin par un inconnu.

Le 13 juin, la sœur de Quémeneur reçoit du Havre une dépêche ainsi conçue : *Ne rentrerai que dans quelques jours. Tout va bien. Quémeneur.* On établit que Seznec se trouvait au Havre le 13 juin.

Enfin, à la gare du Havre, le 20 juin on découvre, sous une banquette, une valise contenant les papiers de Quémeneur et un document capital : une promesse de vente à Seznec d'une propriété qu'il convoitait depuis longtemps.

A ces charges impressionnantes, s'ajoute la mauvaise réputation commerciale de l'industriel.

La malchance a toujours poursuivi ce breton travailleur et âpre au gain. On le voit successivement tenancier d'un débit de boissons, épicière, réparateur de bicyclettes. En 1919, il exploite une blanchisserie. Le feu s'y allume un soir. Seznec est brûlé au visage. La rumeur publique le soupçonne d'avoir, lui-même, provoqué le sinistre...

Et cependant, en face de ce terrible faisceau de présomptions, où sont les preuves irréfutables du crime ?

Pendant des mois, la Justice les cherche. Mais l'angoissant mystère de la disparition de Quémeneur subsiste. Le corps n'est pas

retrouvé. Et imperturbable, Seznec répond à ceux qui l'accusent :

— Vous dites que je suis un assassin. Montrez-moi le cadavre de ma prétendue victime...

Il n'est même pas pris de court lorsque M. Chenouard, du Havre, le reconnaît comme étant l'acheteur de la machine à écrire qui a servi à « taper » l'incroyable acte de vente contenu dans la valise de Quémeneur et lorsque cette machine sera retrouvée dans le grenier de Morlaix.

Il réplique simplement de son accent chantant et dur :

— Je suis victime d'une machination policière.

Ce calme, cette sérénité devant les accusateurs qui le harcèlent et qui le traquent, Seznec ne s'en départira pas au cours des longs débats qui s'ouvrent enfin, après une instruction de seize mois, en octobre 1924, dans le vieux Palais de Justice de Quimper, tandis qu'un vent aigre souffle, au dehors, dans la ville en rumeur.

La foule s'écrase dans la salle trop étroite. Le Président des Assises multiplie ses questions. L'interrogatoire se prolonge, épuisant. Impassible et sibyllin, Seznec répond posément, sans fièvre, sans défaillance.

Les traits fins, le teint coloré, les yeux brillants et dilatés, il paraît encore jeune, malgré son épaisse chevelure grisonnante. Il a quarante-sept ans cependant. Il est marié. Il a quatre enfants. Cet époux fidèle, ce bon père de famille a-t-il pu devenir le meurtrier de son meilleur ami ?

Et s'il n'a pas tué, comment tant de présomptions aussi graves ont-elles pu s'accumuler contre lui ? Est-il possible qu'un homme puisse rencontrer dans la vie tant de malchance ?

Seznec, pour se défendre, répond : — Ce n'est pas à moi à vous prouver mon innocence. C'est à vous à fournir les preuves de ma culpabilité.

Rien ne le fera sortir de là.

Et quand les débats du long procès se terminent, le mystère de la disparition de Quémeneur demeure entier.

Seznec va-t-il, ainsi, bénéficier du doute ?

Non. Trop de charges l'accablent. Les jurés tout en écartant la préméditation rapportent un verdict affirmatif. C'est la condamnation au bagne à perpétuité.

Cinq ans se sont écoulés.

Peut-on dire que le verdict des jurés de Quimper ait mis fin à l'affaire Seznec ?

N'a-t-elle pas, il y a quelques mois, failli rebondir ? A Lormaye, un petit bourg voisin de la commune d'Houdan dans laquelle, précisément, Seznec a toujours affirmé s'être séparé de Quémeneur

Jeudi prochain : II. — ULLMO

par Louis ROUBAUD

le bruit ne courait-il pas, cet été, qu'un crime avait été commis à l'époque où disparut le marchand de bois de Landerneau dans la propriété d'un fermier de l'endroit.

Cette rumeur s'appuyait sur deux témoignages : celui d'une femme qui, la nuit de l'assassinat aurait entendu appeler « au secours » et celui d'un voisin qui aurait vu jeter un cadavre par-dessus le treillage qui borde le jardin du fermier. Était-ce Quémeneur qui avait poussé ce cri de détresse ? Était-ce son corps qui avait été lancé par-dessus le grillage ?

Il n'en fallait pas plus, en tout cas, pour que M^e Marcel Kahn, l'énergique défenseur de Sez nec, réclamât une enquête : on retourna le lit à demi-desséché de la rivière où les témoins déclaraient avoir vu tomber le corps. Vaines recherches. Hélas !

Mais la conscience n'est-elle pas troublée devant cette effervescence qui, cinq ans après le procès, échauffa soudain toutes les cervelles d'un village ?

En attendant, Mme Sez nec, qui ne douta jamais de l'innocence de son mari, continue à le défendre avec une farouche énergie.

A bout de ressources, elle a dû accepter une place de servante pour vivre. Mais, le soir, les travaux domestiques terminés ou pendant la journée, à la moindre minute de répit, elle écrit, lettre sur lettre, appel sur appel...

Aux habitants de Lormaye, où l'affaire faillit rebondir, elle adressa cet appel poignant et digne :

« Encore une fois, mesdames et messieurs, disait-elle, si vous connaissez quelques faits de nature à faire un peu de lumière sur cette affaire restée obscure, je vous en supplie, parlez... Songez que pour cette disparition, un homme expie au bagne un crime qu'il n'a pas commis... Songez à ses souffrances, à ses misères qui demain, peuvent être les vôtres, car nul ne peut se flatter d'être à l'abri d'une erreur humaine... »

Il y a quelque temps, elle communiquait le témoignage de trois employés de la gare du Havre qui ne furent pas convoqués à l'instruction et qui virent, le 20 juin 1923 après 18 heures, la valise de Quémeneur, déposée par un voyageur, dont le signalement ne correspondait pas à l'apparence de Quémeneur.

Enfin, tout récemment, elle prenait la parole salle Wagram, au club du Faubourg...

Que ne ferait la tenace Bretonne pour prouver l'innocence de celui qui, là-bas, sur les rives du Maroni, lit la vie des Saints et qui a été surnommé l'Apôtre par les autres forçats ?

Que ne ferait-elle — que n'a-t-elle pas fait — malgré sa pauvreté — pour le voir revenir ?

— Tant que je vivrai, m'a-t-elle dit récemment, cette affaire ne sera pas terminée. Après le procès, le procureur m'a dit : Pourquoi ne divorcez-vous pas ?

J'ai répondu : « Jamais. Je crois à l'innocence de mon mari. Je suis de ces femmes que l'on brise, mais que l'on ne fait pas plier... »

Tandis qu'elle parlait, je l'observais. Qui reconnaîtrait aujourd'hui, dans l'humble servante de cette petite maison bourgeoise des bords de l'Oise l'élégante bretonne en coiffe blanche, en robe de drap et de velours noir, du procès de Quimper ?

Mme Sez nec n'a plus ces joues pleines de fillette qui s'empourpraient pendant les heures fiévreuses de l'audience. La fatigue, la souffrance, la maladie ont desséché son visage.

Et ses mains qui n'étaient pas habituées aux rudes travaux du ménage ont maintenant des crevasses...

— S'il revenait, me disait-elle encore, la gorge serrée, les larmes dans les yeux, je continuerais, nous continuerions, mes enfants et moi, à combattre pour le réhabiliter.

Ses enfants... Mme Sez nec ne les a pas vu, faute d'argent, depuis plus de trois ans. Et l'aînée, qui va prendre le voile, vient de lui écrire :

— Aie courage, maman ; je pars avec une mission religieuse pour la Guyane, peut-être pourrais-je voir papa. Je l'embrasserai pour toi...

Un tel attachement à l'époux et au père condamné n'est-il pas fait pour troubler les consciences les mieux trempées ?

Marcel MONTARRON.

BON N° 1

CONCOURS DE DÉTECTIVE

DÉTECTIVE - CINÉMA

La chair et le Diable



Aux cris de Félicitas, Ivan accourt, prêt à tuer son ami.

Mise en scène de Clarence Brown, d'après L'Indestructible Passe, de Hermann Sudermann, avec John Gilbert, Greta Garbo, Lars Hanson et George Fawcett.

Dans une garnison allemande, deux camarades, deux amis : Léo Randers et Ivan Halland. Ils peinent ensemble dans la caserne. Enfin, une permission, ils peuvent rentrer chez eux.

A la gare de leur ville, une jeune femme descend du train, une belle femme qui n'est pas « d'ici ». Randers l'a remarquée et saisit la première occasion pour l'approcher.

Le même soir, il y a une fête, le commencement de la saison « mondaine » de X... Les deux amis s'y rendent, Randers surtout avec l'espoir d'y trouver sa belle inconnue. Il la découvre bientôt et obtient d'elle une danse. Ils dansent et vont dans le jardin. L'été est beau et chaud, la femme belle et séduisante et elle ne cache guère que l'officier Randers lui plaît. Léo l'embrasse et c'est le commencement d'un amour passionné.



John GILBERT et Greta GARBO dans la scène de séduction

Léo lui rend souvent des visites sans encore avoir appris qui elle est. Un jour, ils sont dans une béatitude lasse et voluptueuse, l'un à côté de l'autre, quand, brusquement, la porte s'ouvre et un homme apparaît.

« Mon mari, le comte d'Alvena » dit Félicitas.

D'Alvena gifle Randers. Un duel termine cette affaire, dans lequel Léo tue le comte. La cour militaire l'a condamné à cinq ans de déportation, car la raison futile donnée par Léo, pour ne pas traîner dans

la boue le nom d'Alvena, a été jugée indigne d'un duel.

Léo part et confie Félicitas, qui a promis de l'attendre jusqu'à son retour, à son ami Ivan.

Ivan réussit à obtenir la grâce de Léo ; celui-ci revient et apprend le mariage de Félicitas avec Ivan, qui ignore les rapports de sa femme avec Léo.

Mais Félicitas a épousé Ivan parce qu'il est riche et parce qu'elle était incapable de rester seule. Elle tente de nouveau d'approcher Léo, qu'elle aime.

Lui ne veut pas venir chez les Halland, craignant que son amour ne déborde pour la femme de son ami. Cependant Ivan réclame Randers, et Félicitas s'emploie de son mieux, en usant du subterfuge d'amitié des deux amis, pour attirer Léo chez elle.

Randers lui résiste longtemps ; un jour pourtant, Ivan étant absent ils décident de fuir ensemble pour vivre leur amour. Avant que Léo ne passe la prendre pour l'emmener, Ivan rentre. Néanmoins, Félicitas donne ordre de conduire Léo dans sa chambre à coucher.

Là, elle lui avoue qu'elle n'ose pas partir, se priver du luxe et du confort, dont Ivan l'entoure. D'autre part qu'elle ne veut pas renoncer à son amour pour Léo. Celui-ci, écoeuré, veut l'étrangler. Aux cris de Félicitas, Ivan accourt, prêt à tuer son ami.

Ils décident de se battre en duel.

Le lendemain, les deux amis s'affrontent. Tandis que Félicitas court pour empêcher le drame au dernier moment, un coup part, heureusement sans tuer personne. Félicitas courant sur la glace tombe dans un trou et s'y noie.

Les deux amis ont compris que leur amitié est encore plus grande que leur amour pour cette femme.

Clarence Brown a su très bien rendre l'atmosphère lourde et chargée de mystère, sexuel que nous trouvons assez souvent en Allemagne et à laquelle les films américains ne nous ont pas habitués.

John Gilbert, dans le rôle du séducteur passif, est splendide et d'un jeu tout simplement parfait. Greta Garbo est, par moments, très belle et sensuelle, mais elle faiblit un peu vers la fin du film. La sobriété d'expression et la sincérité du regard de Lars Hanson nous émeuvent dans ce film remarquable.

Par intérim : Jean LENAUER

HENRI DROUIN

SERVICE DE JOUR

Scènes vécues de misère et d'amour

GRASSET

Éditeur

Dans notre Bibliothèque

TAMPICO (1)

Ce magnifique roman d'aventures, classique en Amérique, ne nous parvient qu'assez tard ; il a déjà été traduit en plusieurs langues.

Il faut espérer qu'Hergesheimer rencontrera chez nous l'accueil enthousiaste que nous avons réservé naguère à Kipling, à Jack London, à Upton Sinclair et à Conrad.

Je ne veux pas déflorer cette belle histoire en tâchant d'en dire le sujet en quelques lignes. D'ailleurs l'action qui se déroule avec une dramatique sobriété dans le cadre pittoresque du Mexique moderne, a par elle-même son intérêt, et si, les événements s'enchaînent avec une logique étonnante, l'auteur parvient à tenir le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page, l'originalité du roman n'est cependant pas dans la conduite de l'intrigue. On peut citer des œuvres aussi bien faites, aussi attachantes. Mais Hergesheimer nous apporte une conception nouvelle de l'Aventure — conception absolument réaliste, dépouillée de tout romantisme. — Le mystère, l'appel de l'inconnu, le rêve, n'ont point de place dans *Tampico*.

Govett Bradier, le héros du livre, agent de l'« Alianza Petroleum Company », est avant tout un homme d'affaires. S'il paye de sa personne et laisse la parole au revolver lorsque les autres arguments sont sans effet, c'est qu'il a su s'adapter au pays où il a choisi de vivre : à New-York, au lieu de jouer du browning, il utiliserait de son carnet de chèques.

Ce n'est pas par goût des horions qu'il s'acharne à déjouer les tentatives criminelles que la compagnie rivale dirige contre les puits de pétrole de l'« Alianza ». Mais, il défend tout simplement, comme un bon chef d'entreprise, l'œuvre qu'il a créée. S'il se résout à tuer un de ses ennemis, c'est parce qu'il a reconnu que c'est le moyen le plus pratique de sortir d'une situation embarrassante, et qu'en effet, dans un pays où la vie humaine n'a aucun prix, cette méthode expéditive présente peu de dangers et de grands avantages.

Cette conception réaliste de l'Aventure donne aux péripéties les plus dramatiques du roman un caractère de vraisemblance extraordinaire.

Cet homme d'affaires énergique et précis « master of fact », comme disent les Anglais, est beaucoup plus proche de nous que les aventuriers de Conrad, de Jack London et même de Kipling. Rien d'exceptionnel en Govett Bradier, sinon la force de caractère : il n'a même pas cette santé de fer que les romanciers accordent d'ordinaire à leurs héros : il est, en effet, miné par la maladie ; en pleine action, comme il arrive dans la vie, la maladie fond sur lui et le met hors de combat.

Autour de ce « héros », si peu conforme au type traditionnel de l'aventurier, se meuvent des personnages qui n'ont pas moins de relief et de vie : Corew, Vida, et cette charmante Teresita qui paraît échappée d'une scène de ce beau film : *A Girl in every port*.

La traduction est, en tout point, digne d'éloges : elle conserve bien les qualités de précision et de rapidité qui caractérisent le style d'Hergesheimer.

LA REINE SCANDALEUSE (2)

Encore un « procès burlesque ». Dans l'amusant ouvrage que j'ai signalé la semaine dernière, à nos lecteurs (3), Pierre Bouchardon aurait pu recueillir la cause célèbre à laquelle M. Maurice Soulié, vient de consacrer un petit volume fort documenté : c'est le procès qu'intenta, dans les premières années du XIX^e siècle, le roi George IV, à sa femme Caroline de Brunswick, princesse de Galles, puis reine d'Angleterre, qu'il voulait convaincre d'adultère.

Les détails de ce procès sont si scabreux que l'auteur a souvent été obligé de « gazer » et s'est refusé à traduire certains passages des interrogatoires. Ce qu'il nous en laisse connaître suffit à nous donner une idée assez nette des débats : il est clair que les honorables lords, devant qui comparait à huis clos la reine coupable, ne se sont guère ennuyés...

Il paraît à peu près établi, d'après les recherches de M. Maurice Soulié, que Caroline de Brunswick, séduite par la haute taille et les superbes moustaches d'un officier italien, avait effectivement trahi la foi conjugale. Mais si jamais mari mérita d'être trompé, c'est bien George IV. Brutal, méchant, coureur, ivrogne invétéré, il est difficile d'imaginer personnage plus antipathique. Depuis son mariage, il s'était acharné à rendre l'existence intolérable à cette malheureuse princesse allemande, qu'il avait épousée par contrainte et dont il voulait à tout prix se débarrasser. Excédée, elle s'était résignée à quitter l'Angleterre et, fuyant son persécuteur, elle s'était vengée de lui comme se vengent les femmes.

On ne peut la blâmer d'avoir fait de ce souverain odieux un personnage ridicule, et l'on est même assez satisfait d'apprendre que cette tête de brute, couronnée par la grâce de Dieu, l'a été par surcroît à la manière de Sganarelle et de Boubouroche.

Roger GALLOIS.

(1) *Tampico*, par Joseph Wergesheimer, traduit de l'anglais par Maurice Bec. « Les Livres du Jour ». N. R. F.

(2) *La Reine Scandaleuse* (Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre) par Maurice Soulié. Payot.

(3) *Les Procès Burlesques*, par Pierre Bouchardon. Nouvelle collection historique. Perrin.

L'ÉMEUTE

par

Charles TILLAC

Le roman du PLAN Z par le lauréat du PRIX des 13

Édit. ARGO - 12 fr.

Un moderne Sherlock-Holmes: Vance, expert en crimes

LA SÉRIE SANGLANTE

Grand Roman policier inédit, par S. S. VAN DYNE

Traduit et adapté de l'anglais par S. Mandel et R. Duchateau. (Suite)

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Dans un vieil hôtel new-yorkais, l'hôtel Greene, en 3 jours, 3 attentats se sont succédés. Julia Greene, puis son frère Chester ont été tués. Leur sœur d'adoption Ada a été grièvement blessée. Le riche amateur Rhilo Vance, ami personnel de l'avocat Markham, mène l'enquête avec le policier Heath. Tous les familiers de la maison sont capables d'avoir commis le crime : la vieille madame Greene, une hargneuse paralytique, son fils cadet, un rachitique d'une intelligence maladroite, la cynique Sibella Greene, l'inquiétant médecin de la famille, le Dr Von Blon, et les domestiques eux-mêmes ont une attitude des plus inquiétantes. Toutefois l'enquête sur le meurtre de Chester paraît ne donner aucun résultat.

CHAPITRE X (suite)

Nous n'allons pas vous mentir, Miss Greene, dit-il avec douceur, oui, vous avez deviné la vérité.

— Et Rex, et Sibella ?

— Ils sont sains et saufs, la rassura Vance. Mais qu'est-ce qui vous a fait penser du premier coup que votre frère avait eu le même sort que Miss Julia et vous-même ?

Elle se tourna lentement vers lui : — Je ne sais pas, je l'ai senti. Depuis mon enfance, je me suis toujours imaginée qu'il se passerait des choses horribles dans cette maison, et l'autre nuit, j'ai senti que l'heure était arrivée. Oh, je ne sais pas comment m'expliquer, mais c'était comme si je m'étais toujours attendue à ce qui m'arrivait.

— Nous allons dès ce moment, dit Vance, charger deux hommes de garder la maison d'une façon permanente de telle sorte que l'entrée en soit interdite à toute personne qui n'aurait pas le droit incontestable d'y pénétrer.

— Vous voyez donc, Ada, intervint Von Blon, que vous n'avez plus aucune raison de vous inquiéter. Il ne vous reste qu'à reprendre des forces.

Mais les yeux de la petite ne quittaient pas le visage de Markham.

— Comment savez-vous, demanda-t-elle d'une voix pleine d'anxiété, que la personne venait de dehors.

— Nous avons par deux fois retrouvé les traces de ses pas sur l'allée principale.

— Des traces ? en êtes-vous bien sûrs ? Ces mots lui échappèrent avec un empressément manifeste.

— Il n'y a aucun doute possible. Elles étaient parfaitement distinctes et appartenaient à la personne venue ici avec l'intention de vous tuer. Sergeant, fit-il, faites voir le patron à Mademoiselle.

Heath sortit de sa poche l'enveloppe et en tira le patron en carton découpé par Snitkin. Ada le prit dans ses mains, l'examina, et laissa échapper un petit soupir de soulagement.

La jeune fille restitua le patron au sergent. La frayeur l'avait abandonné et ses yeux paraissaient délivrés de la vision qui les avait hantés.

— Et maintenant, Miss Greene, poursuivit Vance de son air le plus naturel, nous désirons vous poser quelques questions. Tout d'abord, la nurse nous dit que vous vous êtes endormie hier soir à neuf heures. Est-ce exact ?

— J'ai prétendu l'avoir fait, parce que la nurse était fatiguée et que mère se plaignait plus que d'habitude, mais en réalité, je me suis endormie que bien plus tard.

— Mais vous n'avez pas entendu la détonation dans la chambre de votre frère ?

— Non, je devais dormir à ce moment-là.

— Aviez-vous entendu quelque chose auparavant ?

— Pas après que tout le monde fut couché et que Sproot eut fermé la maison.

— Etes-vous restée longtemps éveillée après que Sproot se fut retiré ?

La jeune fille, les sourcils froncés, hésita l'espace d'un moment, puis elle hasarda :

— Peut-être une heure, mais je ne sais pas au juste.

— Ce ne pouvait guère être plus d'une heure, fit observer Vance, puisque c'est vers onze heures et demie que se produisit la détonation. Et vous n'avez plus rien entendu ? Aucun bruit dans le hall ?

— Mon Dieu, non. De nouveau une expression d'effroi se glissait dans ses traits. Pourquoi, me demandez-vous cela ?

— C'est que, expliqua Vance, votre frère Rex dit avoir entendu un léger frôlement et le bruit d'une porte se refermant, peu après onze heures.

Elle baissa les paupières et sa main libre se crispa sur le magazine qu'elle tenait.

— Une porte se refermant... Elle répéta ces mots d'une voix presque imperceptible. Oh ! et Rex l'a entendue.

Soudain, les yeux agrandis et les lèvres entr'ouvertes, elle sembla tressaillir sous le choc d'un souvenir subit, et ce souvenir précipitait son souffle et l'emplissait d'épouvante.

— Mais moi aussi, je l'ai entendue ! Cela me revient maintenant...

— Quelle porte était-ce ? demanda Vance en maltrisant son agitation. Pourriez-vous préciser d'où venait le son ?

La jeune fille hochait la tête.

— Non, il était si faible. Je n'y avais même plus pensé jusqu'à présent. Mais je l'ai bien entendu !... Oh ! qu'est-ce que cela pouvait bien signifier ?

— Probablement rien d'important. Vance, pour dissiper son angoisse, affectait une parfaite insouciance. Le vent sans doute.

Mais lorsque nous eûmes quitté Ada après quelques questions supplémentaires, je remarquai que le visage de Vance était profondément soucieux.

Rentré dans le salon, il demeura pensif contre son habituelle.

— Je donnerais bien des choses, murmura-t-il enfin, pour découvrir ce que cette enfant sait ou soupçonne.

— Elle vient de traverser une dure épreuve, rétorqua Markham. Elle est encore sous l'empire de la peur et croit voir de nouveaux dangers partout. Mais il n'est pas possible qu'elle sache quelque chose, sans cela, elle se serait écriée de nous en faire part.

— Je voudrais bien en être sûr.

L'heure qui suivit fut occupée par l'interrogatoire serré des deux bonnes et de la cuisinière.

Nous n'apprîmes rien sur les deux meurtres, mais nous fûmes éclairés sur l'atmosphère de haine et de malveillance qui régnait dans l'hôtel. Nous eûmes le récit, décousu et crapuleux, mais toujours épouvantable de chocs quotidiens, de

plaintes, de paroles amères, de silences maussades, de jalousies et de menaces.

Ce fut Hemming, l'aînée des bonnes, qui nous fournit en grande partie les détails de cette situation anormale. Bien que moins extatique que pendant notre première entrevue, elle continuait cependant à semer ses discours de citations bibliques que, malgré tout son parti-pris et son exagération, le tableau qu'elle nous fit de la vie qu'elle avait vu se dérouler autour d'elle pendant dix ans, était singulièrement attachant.

Markham ne la congédia pas sans qu'elle lui eût affirmé sa résolution de demeurer à son poste « afin », disait-elle, « de servir de témoin au Seigneur » à l'heure où se trouverait consommée son œuvre de juste dévastation.

La plus jeune des bonnes, Baston, signifia par contre clairement qu'elle en avait fini pour toujours avec les Greene. Elle quitta l'hôtel avec tous ses bagages moins d'une heure après son interrogatoire. Ses renseignements étaient en majeure partie une amplification des récits de Hemming, mais son point de vue était plus pratique et mondain.



Un paroxysme de fureur tordait la bouche de Rex.

— Il se passe ici des choses d'une bizarrerie inimaginable. Les Greene sont des gens extraordinaires. Et les domestiques donc ! Qu'est-ce que c'est que ce Monsieur Sproot qui lit des livres dans des langues barbares ? Et Hemming qui prêche le feu et la destruction ? et la cuisinière qui semble toujours vivre dans des transes, marmotte quelque chose entre les dents et ne répond jamais à une question honnête ? Et cette famille !

— Elle fit rouler ses yeux. — Madame Greene n'a pas de cœur, c'est une vieille sorcière authentique et elle vous regarde parfois comme si elle allait vous étrangler. Si j'étais miss Ada, il y a longtemps qu'elle m'aurait rendue dingue. Mais miss Ada ne vaut pas mieux que le reste. Elle paraît douce et gentille, mais je l'ai vue trépanner de rage dans sa chambre comme un véritable démon ; et un jour elle m'a parlé en employant des gros mots à tel point que je me suis bouchée les oreilles. Et miss Sibella alors ! C'est un véritable garçon, excepté les moments où elle pique des crises de rage, alors elle vous tuera volontiers et elle en rirait par-dessus le marché ! Et puis, il s'est passé quelque chose de drôle entre elle et M. Chester. Depuis le jour où on a tiré sur Miss Julia et Miss Ada, ils avaient toujours l'air de comploter quand ils ne se croyaient pas surveillés. Et ce Dr Von Blon qui vient toujours ici, en voilà encore un maître ! Il s'est enfermé plus d'une fois avec Miss Sibella dans sa chambre, alors qu'elle n'était pas plus malade que vous et moi. Et M. Rex alors ! quel drôle de type, celui-là encore ! chaque fois qu'il s'approche de moi, j'en ai les foies ! Elle frémit en guise de démonstration. — Miss Julia était moins bizarre que les autres. Elle se contentait d'être lâche et de haïr tout le monde.

— La cuisinière apporta encore moins de lumière dans le débat. D'un naturel taciturne, elle devenait presque muette quand on abordait le thème des crimes.

Vance profita d'une pause dans l'interrogatoire

pour rapprocher sa chaise, de façon à se trouver exactement en face de la cuisinière.

— Frau Mannheim, commença-t-il, lors de notre dernière visite, vous nous avez confié que M. Tobias Greene avait connu votre mari, et que c'étaient ces relations qui vous avaient déterminées à venir lui demander une charge dans cette maison, à la mort de votre mari.

— Et pourquoi ne l'aurais-je pas fait, demanda-t-elle, têtue. — J'étais pauvre et je n'avais pas d'autres amis.

— Ami, eh ! Vance saisit le mot au vol et poursuivit : « Comment se fait-il », fit-il sans élever la voix, « que M. Greene ait donné cet ordre plutôt surprenant de vous garder dans la maison aussi longtemps, qu'il vous plaira d'y rester ? »

— Monsieur Greene était un homme très bon affirma-t-elle avec une note combative dans sa voix grave. — Il s'est toujours montré généreux avec moi et les miens.

— Quel était le degré de son intimité avec Monsieur Mannheim ?

— Ils avaient fait des affaires ensemble, sur le vieux continent.

— Elle fronça les sourcils et parut gênée.

— Il y a un moment, vous avez dit : moi et les miens ! Avez-vous des enfants, Madame Mannheim ?

— Pour la première fois au cours de cette entrevue, son expression changea radicalement. Une lueur de colère s'alluma dans ses yeux.

— Non ! La dénégation tomba comme un coup de massue.

Pendant quelques instants, Vance continua à fumer, l'air détaché.

— Vous avez habité la Nouvelle-Orléans jusqu'au moment d'entrer au service des Greene ? demanda-t-il finalement.

smoking. Il nous gratifia d'un regard mi-rancunier, mi craintif et se planta devant nous avec une mine agressive, en refusant le siège que Markham lui indiquait. Puis tout à coup, il demanda féroce :

— Avez-vous enfin découvert qui a tué Julia et Chester ?

— Non, admit Markham, mais nous avons pris toutes les précautions possibles contre une reproduction éventuelle de ces événements.

— Des précautions ? Et quelles sont-elles ?

— Nous faisons garder la maison par deux hommes, dont l'un est placé sur le devant et l'autre sur l'arrière.

Un gloussement trancha ses paroles.

— Grand bien vous fasse ! La personne qui nous traque possède une clef. Elle a une clef, vous dis-je. Et nul ne pourra l'empêcher d'entrer quand bon lui semblera.

— Je pense que vous exagérez un peu, répondit Markham avec douceur. « En tout cas, nous espérons bientôt lui mettre la main au collet. Et c'est bien pour cela que je vous ai prié de venir ici, car il est très possible que vous puissiez nous y aider. »

— Que sais-je moi de tout cela ? Ses paroles sonnaient comme un défi. Il tira plusieurs bouffées de sa cigarette, dont la cendre tomba sur ses vêtements sans qu'il s'en aperçût.

— Au moment où le coup est parti, la nuit dernière, vous étiez endormi, si je ne me trompe pas, poursuivit la voix calme de Markham, mais le sergent Heath me dit qu'ayant veillé jusqu'à près de 11 heures, vous aviez entendu des bruits dans le hall. Si vous vouliez bien nous raconter tout ce qui s'est passé ?

— Il ne s'est rien passé du tout ! lâcha Rex.

« Je m'étais couché à dix heures et demie, mais j'étais trop énervé pour m'endormir. Au bout de quelque temps la lune s'est levée et un rayon est tombé au pied du lit ; alors je me suis levé pour aller abaisser les persiennes ; environ dix minutes après, j'ai entendu un frôlement dans le hall, suivi immédiatement d'un bruit de porte se refermant doucement. »

— Minute, M. Greene, l'interrompit Vance. « Ne pourriez-vous pas nous donner quelques précisions sur la nature de ce frôlement ? A quoi ressemblait-il ? »

— Je n'y ai pas fait attention sur le moment, fit la voix geignante. « Ça aurait pu être n'importe quoi : un paquet qu'on aurait déposé, quelque chose qui aurait été traîné sur le parquet. »

— Et ensuite ?

— Ensuite ? Je restai encore dix ou quinze minutes au lit, éveillé, puis j'allumai l'électricité, pour voir l'heure et je fumai la moitié d'une cigarette.

— Il était onze heures vingt-cinq, sauf erreur.

— Au bout de quelques minutes, j'ai éteint, et me suis probablement endormi aussitôt après.

Il y eut une pause. Puis tout à coup, Heath se redressa d'un air agressif :

— Dites-donc, Greene : vous savez tirer ?

La question était partie avec la brutalité d'un coup de feu. Rex se raidit :

— Que voulez-vous dire par là ? On eût dit un rugissement.

— Savez-c'en être devenu le revolver de votre frère ? poursuivit-il implacable, en projetant sa mâchoire en avant.

Un paroxysme de fureur mitigée de peur tordait convulsivement la bouche de Rex, mais il semblait incapable d'articuler un son.

— Où l'avez-vous caché, retentit de nouveau la voix âpre de Heath.

— Revolver... Caché... A la fin Rex était parvenu à prononcer quelques mots. « Immonde individu ! Si vous avez le moindre soupçon que le revolver se trouve chez moi, allez donc mettre ma chambre à sac, cherchez-le et allez à tous les diables !... Ses yeux étincelaient et sa lèvre supérieure dansait au-dessus des dents, mais il y avait dans son attitude autant de crainte que de rage.

Heath se penchant en avant était sur le point d'ajouter quelque chose, lorsque Vance se leva promptement et posa sur son bras une main pacifiante. Mais il arrivait trop tard pour pouvoir éviter ce qu'il espérait prévenir. Heath en avait déjà dit plus qu'il n'en fallait pour stimuler et provoquer la réaction de son victime.

— Que m'importent les paroles de cet ignoble cochon, glapissait-il en tendant vers le sergent un doigt tremblant. Un torrent d'injures se précipitait de ses lèvres convulsées. Sa fureur démente ne connaissait plus de freins. Sa tête énorme se projetait en avant comme celle d'un python et il avait la face violacée et toute contorsionnée.

Vance se tenait sur ses gardes et le surveillait de près.

Markham de son côté avait instinctivement reculé son siège. Heath lui-même était frappé par l'extraordinaire violence de Rex.

Il est difficile de prévoir ce qui aurait pu se produire, si le Dr Von Blon entrant à pas rapides n'était venu poser une main pacifiante sur l'épaule du jeune homme.

— Rex, dit-il, d'une voix calme, mais autoritaire, maîtressez-vous, vous dérangez Ada.

L'autre cessa brusquement de parler mais sa férocité ne désarma pas tout de suite. Il secoua la main de Von Blon de son épaule avec un geste de colère et se retournant d'un bond, lui fit face.

— De quoi vous mêlez-vous ? cria-t-il. Vous êtes toujours en train d'intriguer dans cette maison, vous y venez sans être appelé et vous furrez le nez dans toutes nos affaires. La paralysie de mère n'est qu'un prétexte, mais on ne me la fait pas à moi, je sais bien ce que vous venez chercher ici ! C'est Sibella ! Bonne proie pour un médecin, pas vrai ? De la galette en quantité.

Il leva un doigt tremblant et recommença à parler d'une voix de plus en plus excitée.

— Mais l'argent de Sibella ne vous suffit pas. Il vous faut encore y ajouter le nôtre. Alors, vous vous arrangez de façon à ce qu'elle hérite de tout. C'est ça, c'est bien ça ! C'est vous qui avez tout machiné !... Vous avez la clef de la maison, quoi de plus facile pour vous que d'en faire faire une. C'est comme ça que vous êtes entré.

— Allons Rex, dit le docteur sans se départir de son calme, et comme s'il parlait à un enfant récalcitrant, vous en avez dit assez.

— Vraiment ! s'écria le jeune homme dont les yeux lançaient des éclairs.

— Vous saviez que Chester possédait un revolver, et vous lui avez volé. Vous êtes allé faire du camping avec lui, l'après où il l'avait acheté, il me l'a dit l'autre jour, après la mort de Julia.

A ce moment, le docteur Von Blon s'avancant rapidement, le secoua avec violence, une main sur chacune de ses épaules.

— En voilà assez, Rex ! Ses paroles étaient un ordre péremptoire. Si vous continuez à vous démentir ainsi, nous serons obligés de vous faire interner.

Cette menace fut proférée d'un ton que je considérais inutilement brutal ; mais elle produisit l'effet désiré. Une peur obsédante parut dans les yeux de Rex.

CHAPITRE XI

Une pénible entrevue

Rex entra, l'air énervé, une cigarette à demi-consumée lui pendait des lèvres. Ses yeux étaient cernés, ses traits ravagés, et ses doigts courts et plats tiraillaient continuellement la tresse de son

DÉTECTIVE - MOTS CROISES

Il sembla tout à coup devenu flasque et se laissa docilement conduire hors de la pièce avec Von Blon.

Le docteur revint peu après au salon et parut troublé.

— Je suis parvenu à calmer Rex, dit-il, et son regard scruta rapidement nos physionomies. L'un de vous, Messieurs, a dû lui dire quelque chose de très blessant.

Heath avait l'air penaud. Je lui ai demandé où il avait caché le revolver.

— Ah! Le docteur eut un regard réprobateur à l'adresse de Heath. C'est malheureux, il faut faire attention avec Rex. Il n'y a rien à craindre à condition de ne pas trop le contrarier. Mais je ne comprends guère, Monsieur, quel pouvait être le but de votre question. Vous ne pouvez certes le soupçonner d'avoir été mêlé à ces terribles crimes?

— Quand vous m'aurez dit, docteur, qui c'est qui a fait le coup, rétorqua Heath, belliqueux, je vous dirai, moi, qui je ne soupçonne pas.

— Je regrette de ne pouvoir vous éclaircir sur ce point. Le ton de Von Blon était empreint de son amabilité coutumière. Mais je peux vous assurer que Rex n'y est pour rien. Son état pathologique l'en rend complètement incapable.

Von Blon se tourna l'air engageant vers Markham. J'avais été profondément inquiet par l'absurde accusation de Rex, mais du moment que cet officier admet avoir effectivement accusé le petit de cacher le revolver, la situation redevient parfaitement claire. Cette tentative de jeter le discrédit sur une autre personne n'est qu'une forme comme de l'instinct de préservation. Comme vous le voyez, Rex essayait simplement de détourner sur moi vos soupçons, afin d'en être lui-même libéré. C'est malheureux car, lui et moi, nous avons toujours été bons amis. Pauvre Rex!

— A propos, retentit la voix indolente de Vance, qu'y a-t-il de vrai dans son assertion concernant votre séjour à la campagne avec M. Chester Greene, alors qu'il venait d'acquiescer son revolver? Est-ce exact? Ou bien n'est-ce encore qu'une lubie engendrée par l'instinct de préservation de Rex?

Von Blon sourit avec cette urbanité parfaite qui ne se démentait jamais, et, la tête légèrement inclinée de côté, sembla se remémorer le passé.

— Cela peut être exact, admit-il, j'ai fait jadis du camping en compagnie de Chester. Oui, c'est très probable, bien que je ne veuille rien affirmer. Il y a si longtemps de cela!

— Et s'il tirait à la cible, peut-être bien que vous

vous y êtes laissé entraîner un peu, par ci, par là?

— Il est tout à fait possible que je l'aie fait. Von Blon semblait réfléchir comme une personne qui chercherait à se rappeler des niches de sa lointaine enfance. Et oui, c'est tout à fait possible.

Vance retomba dans un silence indifférent; après un moment d'hésitation, le docteur se leva. Toutefois, avant de prendre congé, il nous avertit que Mrs. Greene désirait nous voir.

— Je suis content que vous ayez amené la conversation sur Mrs. Greene, répondit Vance. J'avais bien l'intention de vous interviewer à son sujet. Quelle est, exactement, la nature de sa paralysie?

Von Blon parut surpris.
— Ma foi, une sorte de paraplegia dolorosa. C'est venu brusquement sans aucun symptôme précurseur, il y a environ 10 ans. Il n'y a en réalité, rien à faire, si ce n'est de lui procurer le maximum de confort.

— Il ne pourrait pas s'agir ici d'akinésia hystérique?

— Grand Dieu, non! Il n'est pas question du tout d'hystérie.

Ses yeux s'écarquillèrent tout à coup avec une expression de stupeur. Oh! Je vois ce que c'est! Non, il n'y a aucune possibilité de guérison, même partielle. C'est une paralysie organique.

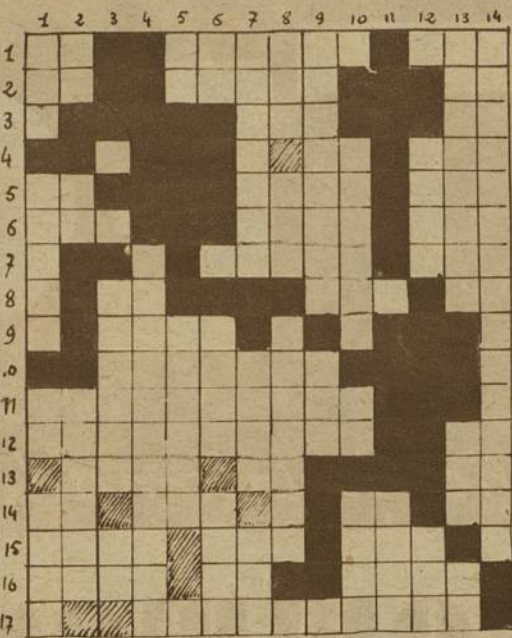
— Oh oui, une atrophie musculaire bien prononcée.

— Je vous remercie beaucoup.
Sur ces paroles, le docteur nous quitta.

Mrs. Greene nous reçut avec une cordialité presque onctueuse, mais ne nous épargna pas, pour cela, un bon quart d'heure de gémissements grognons. Puis, soudain, elle en vint au fait.

— Je voulais vous prier de renoncer à cette enquête. J'ai déjà eu assez de soucis et de dérangements. Mais ce n'est pas moi qui compte ici. Je pense à la famille, au renom des Greene. Une note de fierté résonna dans sa voix. A quoi bon nous traîner dans la boue et faire de nous un objet de potins scandaleux pour la canaille? J'aspire à la paix et à la tranquillité, M. Markham. Il ne me reste plus bien longtemps à être ici, et pourquoi faut-il que ma maison soit envahie de policiers. Simplement parce que Julia et Chester ont récolté la récompense qui leur était due pour m'avoir négligée, et laissée seule à mes souffrances?

(à suivre).



(N° 5)

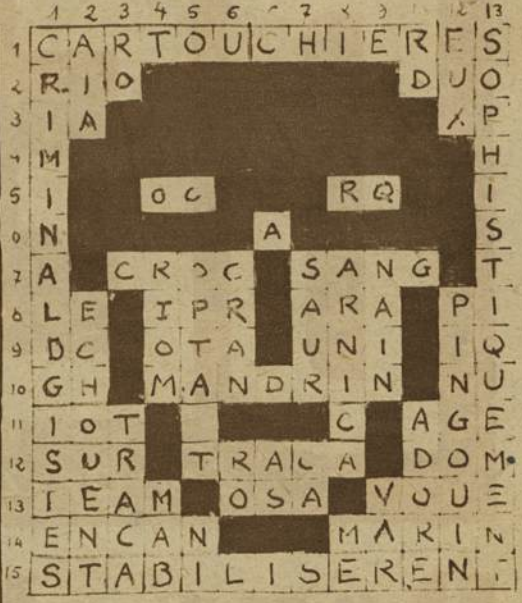
HORIZONTALEMENT

1. Possessif. — Paraît dans l'arène. — Domage.
2. Héros. — Gouffre. — Début d'inscription funéraire.
3. Liquide dégoûtant. — Deux lettres de casuel.
4. Initiales royales. — Prononça.
5. Cri d'effroi. — Récipient. — Forme de poésie.
6. Endroit où se met le criminel. — Sans que l'un manque. — Ce que devait être la guerre.
7. Agile. — Saint.
8. Deux lettres de dossier. — Cachés par les coquettes. — Outil de maçon.
9. Personnage biblique. — Connu.
10. Sont dans la dépendance.
11. Enlevasses de leur contenant.
12. Savants d'une certaine sorte.
13. Monnaie portugaise. — Désigne certaines ondes. — Pronom.
14. Article. — Activité économique dans un pays étranger. — Note. — Pronom.
15. Prénom féminin. — Fatigué. — Point cardinal.
16. Désire. — Deux voyelles. — Met en mouvement.
17. Ce que sont certains ventouses.

VERTICALEMENT

1. Souffrance. — Outrepasse ses droits. — Deux lettres de pied. — Ote de terre.
2. Carte. — Cri d'étonnement. — Terme liturgique.
3. Qui a abandonné le droit chemin.
4. Crimes sanglants.
5. Possessif. — D'après le proverbe, moins bien que couchée.
6. Deux lettres de boisson. — Village des Landes. — Course.
7. Réplique. — Continent. — Élément.
8. Troublé. — Aurore. — Perdras du temps.
9. Franchit de nouveau. — Titre chinois.
10. Flémardent. — Deux consonnes. — Verre de bière.
11. Risqué.
12. Gras à souhait. — Ignorée.
13. Catastrophes. — Enlevé. — Deux lettres de tas.
14. D'une façon occulte.

(Solution du N° 3)



LISEZ

Les Chefs-d'Œuvre du Roman d'Aventures

c'est la plus captivante lecture



la Collection que chacun doit posséder

GASTON LEROUX
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET
L'Étrange
Monsieur de Lorgemont

KRIJANOVSKAIA
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE
L'Homme qui volait
le Gulf-Stream

G. G. TOUDOUZE
L'Éveilleur de Volcans

A. W. MASON
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER
Iggins & Co détectives

HENRI CLÉRY
Naïlé Hanoum,
capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE
Le Secret de la Marquise

GUSTAVE LE ROUGE
Une Mission Secrète

une fois commencée, cette lecture ne vous laissera

ni repos, ni trêve

LIBRAIRIE GALLIMARD

Chaque volume, sous couverture illustrée 8 fr.

EN VENTE PARTOUT

La Publicité de DETECTIVE force toutes les portes

RIEN QUE LA VÉRITÉ

34 Rue La Bruyère PARIS - Téléphone 18518 - TRUDAINE 13397

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois	3 mois
France et Colonies	48. »	25. »	13. »
Etranger tarif A..	65. »	33. »	18. »
Etranger tarif B..	75. »	39. »	21. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois, 3 mois).

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :
Direction du journal DÉTECTIVE
35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRE 32-11
Compte Chèque Postal N° 1298-37
Votre abonnement partira de la semaine de sa réception

Votre barbe



*7 franc
et je vous apprendrai
à briser complètement
la résistance
du poil*

Envoi contre 1 fr. en timbres-poste au
MIDLİK, Service D, 71, Av. de Villiers, Paris

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Deux hommes : 27 crimes !



La police de New-York vient d'arrêter deux audacieux bandits qui ont à répondre de vingt-sept crimes commis en association. Notre photo les montre au moment où la voiture cellulaire va les conduire à la prison de Sing-Sing. "Isidore le Bègue" refuse de montrer son visage, cependant que "Diamant Joë" sourit.